

# LA REEF

236

SEPT-OCT 2022  
CAHIER 2

## La FFE à votre service



Démarche et labels qualité	10
Toutes les vérifications annuelles	20
Actions de développement	32

## 01. Index Mémento FFE 2022

Les lignes en marron sont les pages principales

N°	Fiche	Page
081	achevalenfrance.com.....	32
<b>000</b>	<b>Adhésion FFE 2023 / Formulaire.....</b>	<b>7</b>
015	Adhésions et licences.....	8
017	Adhésions FFE.....	8
076	Affiche J'aime mon cheval.....	30
006	Agréments ministériels.....	5
116	Alertes mails.....	38
153	Amateur Gold Tour.....	45
111	Ambassadeur TE.....	37
009	Assemblées générales FFE.....	5
103	Balisage équestre.....	36
104	Baliseurs FFE-CNTE.....	36
056	BFE GTE.....	16
058	BF SACE.....	16
<b>073</b>	<b>Bien-être animal.....</b>	<b>30</b>
029	Bien-être animal / Mention.....	10
074	Bien-être animal charte et guide.....	30
078	Bien-être animal service Ressources... 30	30
<b>154</b>	<b>Boutique FFE.....</b>	<b>46</b>
052	Brevets Fédéraux.....	15
<b>156</b>	<b>Calendrier prévisionnel.....</b>	<b>47</b>
086	Campagne FFE de rentrée.....	33
060	Campus FFE.....	17
055	Capacité détenteur d'équidés.....	16
113	Carnet de randonnée.....	37
048	Centre de formation.....	14
077	Charte fédérale du cavalier.....	30
141	Chartes sportives.....	43
<b>136</b>	<b>Circuits &amp; Championnats FFE.....</b>	<b>42</b>
146	Circuits départementaux et régionaux.. 43	43
149	Circuits et championnats amateurs.....	45
139	Circuits internationaux.....	44
033	Clubs labellisés / services.....	11
045	Code examinateur.....	14
106	Collecteur GPS.....	36
110	Collectivités et partenaires.....	37
007	Commissions fédérales.....	5
126	Compétition internationale.....	39
018	Comptes FFE.....	8
131	Concours / Attribution.....	40
002	Contacts FFE.....	4
072	DD omnisports.....	29
024	Déclaration de sinistre.....	9
<b>028</b>	<b>Démarche et labels qualité.....</b>	<b>10</b>
030	Démarche Qualité.....	10
025	Dématérialisation.....	9
<b>080</b>	<b>Développement / Actions.....</b>	<b>32</b>
<b>066</b>	<b>Développement durable.....</b>	<b>29</b>
067	Développer Durable.....	29
044	Diplômes de cavalier.....	14
<b>043</b>	<b>Diplômes de cavalier &amp; formations ..</b>	<b>14</b>

089	Diversification / Ref Collectors.....	33
117	Divisions / Compétition.....	38
129	Dossier organisateur.....	40
021	Doublons licences.....	9
119	Droit de participer / Compétitions.....	38
132	DUC.....	40
100	DUM.....	35
026	Adhésions spécifiques.....	9
122	Engager / Compétition.....	39
121	Enregistrement des poneys/chevaux... 39	39
<b>135</b>	<b>Équipes de France liste JOP.....</b>	<b>41</b>
097	Equirando.....	34
082	Équitation pour tous.....	32
053	Équivalences internationales.....	15
087	Espace Cheval & Diversité.....	33
<b>090</b>	<b>Événements.....</b>	<b>34</b>
050	Experts Fédéraux.....	15
092	Fête du poney.....	34
<b>065</b>	<b>FFE Cheval &amp; Diversité.....</b>	<b>28</b>
027	FFE Connect.....	9
010	FFE Territoires.....	5
069	Fiches techniques DD.....	29
014	Filière équine.....	7
102	FITE.....	35
051	Formation continue.....	15
123	Gains & résultats.....	39
046	Galops® / Validation.....	14
142	Generali Open de France.....	42
105	GeoCheval.....	36
120	Gestion informatique / Concours.....	38
137	Grand National.....	42
144	Grand Tournoi.....	43
098	GRTE.....	34
039	Guides Fédéraux.....	12
143	Horse-ball Pro Elite et Féminine.....	43
001	Index Mémento FFE 2021.....	2
140	Jeunes / circuits.....	42
099	Journée de la randonnée équestre.....	35
093	Journée de l'Attelage.....	34
091	Journées du Cheval.....	34
037	L'Estafette.....	12
036	La Ref.....	12
032	Label / obtenir.....	11
107	Label Grand Itinéraire Equestre.....	36
031	Labels activités.....	10
041	Le Mel Cavalier FFE.....	13
<b>004</b>	<b>Lexique des signes &amp; acronymes.....</b>	<b>4</b>
019	Licence FFE.....	8
022	Licence verte.....	9
075	Lutte contre le dopage.....	30
<b>003</b>	<b>Mails services FFE.....</b>	<b>4</b>
141	Master Pro.....	42
057	MATE.....	16
016	Membres actifs et adhérents.....	8
054	Métiers / site internet.....	15
059	Moniteur d'Equitation.....	16
145	National Enseignants.....	43
152	National Team.....	45
038	Nature à Cheval.....	12
040	Newsletters FFE.....	13
138	NSE Hunter.....	42
<b>134</b>	<b>Officiels de compétition.....</b>	<b>41</b>
150	Open amateur.....	45
008	Organes déconcentrés FFE.....	5
128	Organiser / l'essentiel.....	40
<b>127</b>	<b>Organiser des compétitions.....</b>	<b>40</b>
<b>061</b>	<b>Outils club FFE.....</b>	<b>18</b>
068	Outils pédagogiques DD.....	29
133	Pack organisateur internet.....	40
023	Page cavalier FFE.....	9
<b>079</b>	<b>Parc équestre fédéral.....</b>	<b>31</b>
<b>115</b>	<b>Participer à des compétitions.....</b>	<b>38</b>
088	Pass'Sport.....	33
057	Passerelle ATE BP JEPS.....	16
010	Plan Cheval.....	5
086	Plan de fidélisation.....	34
034	Plan Régional Qualité.....	11
148	Pôles d'excellence de compétition/labels 43	43
083	Poney Ecole.....	32
139	Poneys / circuit.....	42
012	Pouvoirs publics français.....	6
095	Printemps Style et Equitation.....	34
130	Programmation / Compétition.....	40
064	Projet éducatif de la FFE.....	27
<b>035</b>	<b>Publications papier et numériques... 12</b>	<b>12</b>
047	Qualifications professionnelles.....	14
118	Règlement / Compétitions.....	38
013	Relations avec les institutions européennes.....	6
094	Rencontres western.....	34
042	Réseaux sociaux.....	13
<b>062</b>	<b>Ressources et vous.....</b>	<b>19</b>
109	Route européenne d'Artagnan.....	36
108	Route Napoléon à Cheval.....	36
020	Saisie licences & assurances.....	8
070	SEDD et EURO'MEET.....	29
096	Semaine européenne du DD.....	34
084	Sites web clubs.....	32
125	Sport propre.....	39
071	Sport responsable.....	29
112	Suric@te.....	37
<b>155</b>	<b>Tarifs 2022.....</b>	<b>47</b>
151	Top 7.....	45
124	Top listes / Compétitions.....	39
<b>101</b>	<b>Tourisme équestre.....</b>	<b>35</b>
049	Unité de Formation d'Apprentis.....	15
063	Vérifications / Check-liste.....	20
<b>005</b>	<b>Vie fédérale.....</b>	<b>5</b>
<b>011</b>	<b>Vie institutionnelle.....</b>	<b>6</b>
<b>064</b>	<b>Violences sexuelles dossier FFE.....</b>	<b>24</b>
114	Webzine Cheval Nature.....	37

# VOTRE MÉMENTO ANNUEL

RÉFÉRENCE DE TOUS LES OUTILS, ÉVÉNEMENTS, CIRCUITS, CHAMPIONNATS, FORMATIONS ET SERVICES IMAGINÉS PAR LES ÉLUS ET LES PERMANENTS POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE DE CHACUN, VOTRE MÉMENTO ANNUEL LISTE, DÉCRIT ET INDEXE PARMOTS CLÉ TOUTES LES THÉMATIQUES, AFIN QUE CHACUN PUISSE TROUVER RAPIDEMENT L'INFORMATION QU'IL CHERCHE.



## Nouveautés

Actualiser le Mémento, c'est mettre en avant les dernières nouveautés, les nouveaux rendez-vous comme l'Open Amateur, les nouveaux labels, comme celui des Pôles d'excellence de compétition, la création de nouveaux spots publicitaires TV pour cette rentrée, la création du service FFE Territoires qui assure un lien personnalisé avec les comités régionaux et départementaux ou encore la sortie du nouveau *Guide fédéral des Galops® 5 à 9*.

## Pratique

En plus de la version papier, la version numérique permet de suivre les multiples liens qui donnent directement accès aux informations supplémentaires qui vous intéressent.

Le centre de contact que vous pouvez joindre, via [questions@ffe.com](mailto:questions@ffe.com) ou en appelant le 02 54 94 46 00, est l'autre ressource majeure pour trouver la bonne réponse à toutes vos questions.

## À votre écoute

L'évolution est permanente et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour les visio-conférences qui permettent d'en discuter régulièrement.

Toutes les équipes fédérales sont à votre service et à l'écoute de vos besoins et suggestions.

Très bonne saison 2022-2023.

Frédéric Bouix,  
Délégué général de la FFE

## SOMMAIRE

### Vie équestre

Vie fédérale	5
Vie institutionnelle	6
Publications papier	12
Publications numériques	13
Dossier FFE sur les violences sexuelles	24
Dates 2022-2023	47

### Clubs

Adhésion FFE 2023	7
Adhésions et licences	8
Démarches et labels qualité	10
Outils Club FFE	18
Ressources et vous	19
Cahier de vérifications	20
FFE Cheval & Diversité	28
Développement durable	29
Bien-être animal	30
Parc équestre fédéral	31
Actions de développement	32
Evènements de développement	34

### Formation

Diplômes de cavalier et formations	14
Campus FFE	17

### Tourisme équestre

FITE	35
Actions nationales	36

### Sport

Participer à des compétitions	38
Organiser des compétitions	40
Officiels de compétitions	41
Equipes de France Listes JOP	41
Circuits et championnats FFE	42

### Références

Index	2
Coordonnées	4
Sigles	4
Boutique FFE	46
Tarifs 2023	47

## LAREF -

Mensuel officiel de la  
Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE  
- Tel : 02 54 94 46 00 - [laref@ffe.com](mailto:laref@ffe.com) ■ RÉDACTRICE EN CHEF :  
Danielle Lambert ■ VISUEL  
COUVERTURE : Adobe Stock  
/ UWE ■ CONTRIBUTEURS :  
l'ensemble des services de la  
FFE ■ MAQUETTE : Charte  
Graphique : FFE - Mise en page :  
FFE/ASP ■ IMPRESSION :  
Imprimerie de Champagne  
■ TIRAGE : 11200 exemplaires  
■ ASILAGES : Affiches Generali  
licence et assurances, Affiche Equita  
Lyon, Affiche Mémento FFE 2023  
■ COMMISSION PARITAIRE :  
0920 G 80336 ■ ISSN : 2115-  
4686 ■ DÉPÔT LEGAL : À la  
date indiquée sur la couverture  
■ EDITEUR : Fédération Française  
d'Équitation - Association loi 1901  
- Président Serge Lecomte - Siège  
social : Parc Équestre Fédéral 41600  
Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION : Serge Lecomte  
■ ABONNEMENT : Envoyer vos  
coordonnées et un chèque de 50 €  
à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF  
14490 Litteau. Préciser Abonnement  
à La Ref au dos du chèque.

## 02. Site et réseaux sociaux FFE

Site internet FFE.....	ffe.com
Twitter officiel FFE.....	@FFEequitation
Twitter Equipes de France.....	@FRA_Equitation
Page Facebook officielle FFE.....	facebook.com/FFEequitation
Page Facebook Equipes de France.....	facebook.com/pages/FFEequipesdeFrance
Page Facebook Parc Equestre.....	facebook.com/FFEParcEquestreFederal
Page Facebook Grand National.....	facebook.com/GrandNationalFFE
Page Facebook Generali Open de France.....	facebook.com/GENERALI.OPEN.FRANCE
Page Facebook Amateur Gold Tour.....	facebook.com/FFEAuteurGoldTour
Instagram FFE.....	@ffeequitation
Instagram Generali Open de France.....	@generali.opendefrance
LinkedIn.....	linkedin.com/company/fédération-française-d'equitation/
TikTok FF équitation officiel.....	ffeequitation
Youtube.....	Fédération Française d'Equitation

## 03. Mails services FFE

<i>Si votre message concerne :</i> .....	<i>Envoyez-le à :</i>
FFE Affaires générales.....	direction@ffe.com
FFE Cheval et Diversité.....	cheval.diversite@ffe.com
FFE Club.....	club@ffe.com
FFE Communication.....	communication@ffe.com
FFE Compétition.....	competition@ffe.com
FFE Comptabilité.....	compta@ffe.com
FFE Contact.....	questions@ffe.com
FFE Formation.....	formation@ffe.com
FFE Développement.....	developpement@ffe.com
FFE Parc.....	parc@ffe.com
FFE Publications.....	publications@ffe.com
FFE Qualité.....	qualite@ffe.com
FFE Ressources.....	ressources@ffe.com
FFE Territoires.....	territoires@ffe.com
FFE Tourisme.....	tourisme@ffe.com

## Centre de contact

Téléphone 02 54 94 46 00  
de 9h à 13h et de 14 h à 18h les jours ouvrables.

Mail questions@ffe.com  
Ces contacts vous permettent de joindre tous les services fédéraux de Lamotte et Boulogne.

## Adresses FFE

Tous courriers à adresser à :  
FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE  
y compris Passeports FEI.

Réunions à Boulogne :  
FFE 81 avenue Edouard Vaillant  
92517 BOULOGNE CEDEX  
Métro Marcel Sembat

## Adresses utiles

FEI : HM King Hussein I Building  
Chemin de la Joliette 8, 1006 LAUSANNE  
SUISSE - Tel 00 41 21 310 47 47  
Fax 00 42 21 310 47 60 - fei.org

EQUI#GENERALI  
16 rue du Long Douet 14760 Bretteville-sur-Odon  
Tel : 02 31 06 11 60  
equi@agence.generalif.fr

GHN : 12 avenue de la République  
41600 LAMOTTE - 02 54 83 02 02  
de 14h à 18h - ghn.com.fr

## 04. Lexique des sigles & acronymes

Sigle	Signification.....	Page
AG.....	Assemblée Générale.....	5
ATE.....	Accompagnateur de Tourisme Equestre.....	14
BEES.....	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif.....	14
BP JEPS.....	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.....	14
CCE.....	Concours Complet d'Equitation.....	14
CDE.....	Comité Départemental d'Equitation.....	28
CDESI.....	Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires.....	37
CDTE.....	Comité Départemental de Tourisme Equestre.....	5
CLAF.....	Club Affilié associatif.....	33
CLAG.....	Club Agréé non associatif.....	33
CM.....	Certificat Médical.....	8
CNIL.....	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.....	20
CNOSF.....	Comité National Olympique et Sportif.....	6
CNTE.....	Comité National de Tourisme Equestre.....	34
CRE.....	Comité Régional d'Equitation.....	5

CRTE.....	Comité Régional de Tourisme Equestre.....	5
CSI.....	Concours de Saut d'obstacles International.....	47
CSO.....	Concours de saut d'obstacles.....	14
CV.....	Curriculum Vitae.....	9
DD.....	Développement Durable.....	29
DREETS.....	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.....	14
DTN.....	Direction Technique Nationale.....	15
DUC.....	Déclaration Unique de Concours.....	35
DUM.....	Déclaration Unique de Manifestation.....	35
EFE.....	Ecole Française d'Equitation.....	10
ESMS.....	Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux.....	28
FEI.....	Fédération Equestre Internationale.....	6
FFE.....	Fédération Française d'Equitation.....	6
FITE.....	Fédération Internationale de Tourisme Équestre.....	35
GPS.....	Global Positioning System : Système Global de Positionnement.....	36
GRTE.....	Grand Régional de Tourisme Equestre.....	34
IFCE.....	Institut Français du Cheval et de l'Equitation.....	22

IGEQ.....	International Group for Equestrian Qualifications.....	15
JOP.....	Jeux Olympiques et Paralympiques.....	41
OD.....	Organe Déconcentré.....	35
PRNSN.....	Pôle Ressources National des Sports de Nature.....	37
RC.....	Responsabilité Civile.....	8
RC ECC.....	Responsabilité civile Entraînement sur Chevaux de Course.....	8
RCC.....	Responsabilité Civile Chasse.....	8
RCPE.....	Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé.....	8
REF.....	Début de Référence & Revue Equestre Fédérale.....	12
SEDD.....	Semaine Européenne du Développement Durable.....	29
SIF.....	Service Informatique Fédéral.....	38
SIG.....	Système d'information géographique.....	38
SIRE.....	Système d'Information Relatif aux Equidés.....	39
TE.....	Tourisme Equestre.....	37
TREC.....	Techniques de Randonnée Equestre de Compétition.....	35

# 05 VIE FÉDÉRALE

## 06. Agréments ministériels

La FFE est une fédération sportive d'utilité publique bénéficiant d'un agrément et d'une délégation du ministère des Sports. Cela lui confère une mission de service public pour promouvoir et développer les activités et les disciplines équestres.

Elle organise les compétitions sportives, délivre les brevets fédéraux, forme et contrôle les juges et arbitres, délivre les titres de champion de France, sélectionne les équipes de France...

## 07. Commissions fédérales

Les **commissions statutaires** sont la commission de surveillance des opérations de vote, celle des juges et arbitres, la commission médicale, les commissions juridiques et disciplinaires et le Conseil des présidents de régions qui réunit les présidents de CRE.

Les **autres commissions fédérales** sont fixées librement par le Comité fédéral. Elles comportent un président et un représentant du Comité fédéral qui constituent les groupes de projet utiles à leurs travaux. Leur rôle est de faire des propositions au Comité fédéral dans leur domaine d'expertise.

Les **commissions sportives** sont chargées d'une ou plusieurs disciplines.

Les **commissions culturelles** s'attachent à promouvoir des traditions équestres, comme le spectacle équestre, la vénerie, les courses de trot, la monte en amazone, etc.

Les **commissions de développement** comportent des thèmes comme

les centres équestres, la formation, la pédagogie, insertion et handicap, etc. Retrouvez les différentes commissions à la page :

[ffe.com/La-FFE/Structure-et-fonctionnement/Commissions](https://ffe.com/La-FFE/Structure-et-fonctionnement/Commissions).

## 08. Organes déconcentrés FFE

Les **Organes Déconcentrés** de la FFE, **OD**, sont chargés de la représenter dans leur ressort territorial. La FFE a délégué au Comité National de Tourisme Equestre, **CNTE**, organe déconcentré national, les missions relatives aux activités de tourisme équestre.

Au niveau local, la FFE est représentée par les **Comités Régionaux d'Equitation, CRE**, qui coordonnent l'action des **Comités Départementaux d'Equitation, CDE**, et des **OD** chargés du tourisme équestre, **Comités Régionaux de Tourisme Equestre, CRTE**, et **Comités Départementaux de Tourisme Equestre, CDTE**.

Dans leur région ou leur département, les **Comités régionaux** et **départementaux** représentent la FFE et les clubs adhérents de la FFE. Leur mission principale est de contribuer au bon déroulement et au développement des activités équestres.

Ils en assurent la promotion. Ils mettent en œuvre des animations comme des **Journées de développement**, journée du handicap, participent à des salons, etc. Ils coordonnent et font connaître circuits et championnats.

Ils mobilisent les forces du tourisme équestre pour faciliter les activités de pleine nature.

## 09. Assemblées générales FFE

Conformément aux statuts, l'Assemblée



© FFE/PSV

Générale de la FFE se compose des groupements équestres affiliés et agréés à jour de leur cotisation. Ils sont porteurs d'un nombre de voix proportionnel au nombre de licences délivrées.

L'**AG ordinaire** se réunit une fois par an pour contrôler la bonne mise en œuvre de la politique fédérale avec le **vote des rapports moral et financier**.

L'**AG électorale** élit le président et le Comité fédéral composé de 30 membres répartis en représentants des **groupements équestres affiliés**, des **groupements équestres agréés** et en représentants de catégories spécifiques : **sportifs de haut niveau, organisateurs, juges, éducateurs sportifs**, etc.

Si le Comité fédéral le juge nécessaire, le président de la FFE organise une **AG modificative des statuts**.

### PRENEZ DATE POUR L'AG 2022

L'Assemblée Générale ordinaire 2022 aura lieu le 17 novembre 2022 au Parc équestre fédéral à Lamotte.

Les membres de l'Assemblée Générale reçoivent par courrier la procédure leur permettant de voter par internet.

Nous vous invitons à voter dès réception des documents de vote.

## 10. FFE Territoires

Créé en décembre 2021, le service FFE Territoires accompagne les Comités régionaux et départementaux à déployer le projet fédéral en territoires, en interface avec les services de la Fédération. Il soutient la mise en relation avec les collectivités territoriales, la mise en place de **Plans Cheval** et l'échange de bonnes pratiques mutualisables.

### Plan Cheval

Coconstruit par FFE Territoires et un CRE ou CDE, le projet de Plan Cheval représente le partenariat pluriannuel entre le comité concerné et le Conseil régional ou départemental, dans le but de développer les activités équestres.

Sport, Education, Insertion sociale, Handicap, Tourisme, sont autant de facettes équestres qui répondent aux missions dévolues aux collectivités territoriales.

# 11 VIE INSTITUTIONNELLE

Serge Lecomte et Frédéric Bouix reçoivent le ministre de l'agriculture Marc Fesneau au Parc équestre fédéral.



## 12. Pouvoirs publics français

En complément du travail de veille, la FFE maintient les échanges techniques et politiques avec les différents services de l'Etat et des institutions européennes, conformément aux règles nationales et européennes de transparence de la vie publique.

La FFE est principalement en relation avec les ministères chargés de l'agriculture et des sports, mais aussi ceux en charge de l'économie et des finances, du tourisme... De plus, la FFE essaye d'établir, au gré des élections, des contacts avec les députés et sénateurs, et tout particulièrement ceux membres des groupes d'études cheval ou sport constitués au sein des deux chambres. Dans le contexte de la COVID, les relations établies par la FFE avec les ministères et les parlementaires ont été décisives dans l'adoption des mesures nationales de soutien (aides exceptionnelles aux établissements équestres recevant du public, exonérations, etc).

En complément des relations établies par les organes déconcentrés avec les Conseils départementaux et régionaux, la FFE échange régulièrement avec les collectivités régionales ou départemen-

tales, dans le cadre de la mise en place des politiques publiques locales.

## 13. Relations avec les institutions européennes

La FFE suit très attentivement des dossiers européens du quotidien pour les centres équestres, qu'il s'agisse des aspects sanitaires et d'identification des équidés, de la prochaine PAC ou jusqu'à récemment les discussions portant sur la réforme de la Directive TVA.

Jusqu'à l'adoption de la Directive en avril 2022, la FFE a poursuivi ses contacts nationaux et européens afin d'obtenir l'ajout d'un point additionnel dans l'annexe III de la Directive permettant aux Etats-membres d'appliquer légalement un taux réduit aux activités équinnes.

Depuis sa publication, la FFE est pleinement engagée pour une application rapide aux activités équestres.

## 14. Participation aux travaux de la filière équine française et européenne

Au-delà des relations avec le secteur sportif (FEI, CNOSF, CIO...), la FFE

contribue aux réflexions menées avec des partenaires équins.

Membre actif de la Filière Cheval regroupant la SHF, la SFET et les sociétés-mères des courses (France Galop et LeTrot), la FFE participe aux réflexions d'intérêt commun pour la filière équine.

La FFE est partie prenante aux travaux de l'European Equestrian Federation qui est composée de 38 fédérations d'Europe continentale ainsi que de 8 regroupements associés. Créée en 2009 sous l'impulsion notamment de la FFE, l'EEF prend part aux réflexions stratégiques sur l'accompagnement des sports équestres en Europe et vise à développer et promouvoir démocratiquement l'équitation partout en Europe, notamment auprès des instances européennes à Bruxelles. Les acteurs des sports équestres en Europe assurent près de 70% de la dynamique à l'échelle internationale. Des représentants de la FFE siègent au sein du bureau de l'EEF et du comité de l'Union européenne de l'EEF.

Par l'intermédiaire de la FITE, elle est également membre du bureau du European Horse Network (EHN), réseau réunissant les acteurs européens de la filière équine. Cette structure permet des échanges avec des parlementaires européens présents dans le Groupe parlementaire Cheval mais également des échanges techniques et juridiques dans le cadre de la commission juridique.

La FITE (Voir fiche 101 p 35) compte, depuis la présidence de Frédéric Bouix en 2015, un comité de l'Union européenne devenu une instance propice aux échanges relatifs à l'itinérance à cheval et à ses problématiques européennes.

## Enjeux

Afin de disposer d'un cadre législatif et réglementaire propice au développement de l'équitation, la FFE assure une représentation d'intérêts auprès des pouvoirs publics français et européens compétents dans diverses politiques publiques.

Ces relations s'intègrent aussi aux travaux menés par les partenaires nationaux et européens de la FFE.



# ADHÉSION À LA FFE 2023 - ABONNEMENT À LA REF

Valable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

Code Adhérent FFE | | | | | | | | | |

N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Code APE | | | | | | | |

Tampon du Club

## RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2023 À LA FFE

Cochez ici en cas de changement de cotisation

Membre actif, Club 780 €

Membre adhérent, Ecurie de compétition 500 €

Membre adhérent, Organisateur d'activités équestres 250 €

Règlement par chèque

Règlement par débit de mon compte FFE créditeur

*La cotisation est exigible au 1<sup>er</sup> septembre 2022.*

*A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'accès aux services fédéraux sera suspendu pour tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation.*

## ABONNEMENT À LA REF

Club FFE 25 €  Autre 50 €

Pour recevoir 4 numéros papier et les hors-séries en plus de l'e-mailing.

## ACTIVITÉS \*

Poney club  Cheval club  Tourisme Equestre  Ecurie de propriétaire  Association de cavaliers  Organisateur de compétitions

## COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL \*

N° licence\* : | | | | | | | | | |

Nom : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Date de naissance\* : ...../...../..... Ville et département de naissance\* : ..... Nationalité\* : .....

Homme\*  Femme\* • Tel personnel\* : ..... E-Mail\* personnel : .....

Adresse personnelle\* : .....

Code postal\* | | | | | | | Ville\* : .....

Fléchage de la licence\* :  Poney  Cheval  Tourisme

## COORDONNÉES DU CO-DIRIGEANT OU SECRÉTAIRE POUR ASSOCIATION \*

N° licence\* : | | | | | | | | | |

Nom : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Date de naissance\* : ...../...../..... Ville et département de naissance\* : ..... Nationalité\* : .....

Homme\*  Femme\* • Tel personnel\* : ..... E-Mail\* personnel : .....

Adresse personnelle\* : .....

Code postal\* | | | | | | | Ville\* : .....

Fléchage de la licence\* :  Poney  Cheval  Tourisme

## COORDONNÉES DU CO-DIRIGEANT OU TRÉSORIER POUR ASSOCIATION \*

N° licence\* : | | | | | | | | | |

Nom : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Date de naissance\* : ...../...../..... Ville et département de naissance\* : ..... Nationalité\* : .....

Homme\*  Femme\* • Tel personnel\* : ..... E-Mail\* personnel : .....

Adresse personnelle\* : .....

Code postal\* | | | | | | | Ville\* : .....

Fléchage de la licence\* :  Poney  Cheval  Tourisme

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de la FFE et en particulier à délivrer une licence à tous les cavaliers pratiquant dans mon établissement \*

J'ai pris connaissance et accepte la Politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse [www.ffe.com/rqpd](http://www.ffe.com/rqpd) \*

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE afin de recevoir des offres par mail

Je refuse que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE afin de recevoir des offres par courrier postal

Date

Signature

**A retourner à FFE Club - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - [licence@ffe.com](mailto:licence@ffe.com)**

15

# ADHÉSIONS ET LICENCES



## 17. Adhésion FFE

Adhérer à la FFE permet de bénéficier de tous les services mis au point collectivement par les centres équestres de France depuis des années. Les clubs adhérents bénéficient de l'image de marque FFE et ont délégation pour délivrer des licences. Ils peuvent :

- organiser des sessions d'examen de Galops®,
- engager leurs cavaliers en concours,
- organiser des compétitions officielles FFE,
- accéder aux labels Qualité,
- bénéficier du service Ressources,
- recevoir *La Ref* à tarif préférentiel,
- bénéficier d'un site internet gratuit qu'ils peuvent créer et administrer en toute liberté,
- devenir centre de formation pour préparer les candidats aux brevets fédéraux.

L'adhésion se renouvelle chaque année dès le 1<sup>er</sup> septembre et avant le 31 décembre. Dossier d'adhésion sur [ffe.com/club](http://ffe.com/club). Renouvellement annuel sur FFE Club SIF.

## 18. Comptes FFE

L'adhésion à la FFE entraîne l'ouverture de 3 comptes adhérents avec les mêmes codes. Le compte FFE Club SIF permet la prise des licences pratiquant et compétition et les engagements des cavaliers en concours Club et Pony. C'est sur ce compte que sont reversés les engagements des cavaliers participant aux concours Club et Pony organisés par le club.

Deux comptes sont créés au niveau de FFEcompét pour les compétitions Amateur, Pro, Internationales et SHF, un compte engageur et un compte

organisateur. Les dirigeants reçoivent lors de l'adhésion un identifiant et un code secret permettant de s'identifier.

### PRATIQUE

Les opérations de débit ne sont possibles que si la cotisation est à jour et le compte créditeur.

**Créditer le compte :** par carte bancaire sur [ffe.com](http://ffe.com) / rubrique FFE Club SIF ou FFEcompét, ou par chèque global à l'ordre de la FFE adressé à FFE Club. Préciser nom et code adhérent FFE au verso.

**Suivre le compte :** après identification, consultation et impression des relevés à tout moment sur le site internet.

**Effectuer un virement :** par internet depuis le site de votre banque ou depuis votre agence.

### Pour les comptes FFEcompét :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Équitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 3000 3037 6600 0212 1166 231

BIC : SOGEFRPP

### Pour les comptes FFE Club SIF :

Titulaire du compte : Fédération Française d'Équitation. Banque : Société Générale Boulogne sur Seine.

IBAN : FR76 30003 03766 00050220085 58

BIC : SOGEFRPP

## 19. Licence FFE

Véritable passeport pour la pratique des activités de la FFE, la licence permet au cavalier de participer à toutes les activités fédérales, passer ses Galops®, participer à des compétitions, avoir un carnet de randonnée électronique, un livret de formation, accéder à la version premium de GeoCheval, utiliser l'outil d'*e-learning* Campus FFE, etc. Elle lui donne accès à sa **page cavalier FFE**.

**Assurances :** la licence FFE com-

porte une assurance RC et individuelle accident. Le cavalier peut souscrire des assurances complémentaires avec davantage de garanties. S'il est propriétaire d'équidé(s) ou s'il pratique des activités spécifiques, il peut bénéficier d'un tarif préférentiel pour les assurances RC Propriétaire d'Équidé, RCPE, RC Chasse ou RC Entraînement sur Chevaux de Course.

**Avantages licence :** la licence FFE permet aux cavaliers de bénéficier auprès de plus de 20 partenaires de tarifs préférentiels et de réductions pour s'assurer, voyager, aller aux spectacles et Salons équestres, s'organiser, s'équiper et s'informer. Retrouvez tous les avantages licence depuis l'espace cavalier : [ffe.com/cavalier](http://ffe.com/cavalier).

**Petites annonces :** les adhérents et les licenciés bénéficient, chaque année, de Petites Annonces gratuites sur le site [ffe.com](http://ffe.com).

## 20. Saisie licences & assurances

**Préalable :** le compte adhérent FFE doit être en cours de validité et créditeur.

**Saisie :** la saisie s'effectue sur FFE Club SIF. Seul le club peut souscrire la licence pratiquant et la licence compétition. Les extensions d'assurance facultatives peuvent être saisies par le club ou par le licencié via sa Page Cavalier FFE. Licence pratiquant : numéro de la précédente licence ou nom, prénom, date de naissance, coordonnées.

**Licence compétition :** Valider les divisions et disciplines souhaitées.

- **Mineurs :** L'auto questionnaire de santé permet de prendre ou de renouveler la licence compétition. Il est accessible depuis la page Cavalier FFE. Il doit être accompagné de l'autorisation parentale.

- **Majeurs :** La fourniture d'un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'équitation y compris

## 16. Membres actifs et adhérents

### Cotisation membre actif

La cotisation *Membre Actif, Club* comprend un pack de 30 licences et tous les services les plus utiles aux clubs proposant une activité d'école d'équitation.

### Cotisation membre adhérent

La cotisation *Membre Adhérent, Organisateur* d'activités équestres s'adresse aux autres groupements sportifs, associations de concours, de cavaliers...

Voir [fiche 26 Adhésions spécifiques](#)

en compétition" datant de moins d'un an est nécessaire à la validation d'une licence compétition. Le cavalier peut ensuite renouveler consécutivement pour deux millésimes sa licence compétition par l'intermédiaire de l'auto questionnaire de santé. Au-delà, il devra présenter un nouveau certificat médical pour un nouveau cycle.

Préciser très lisiblement le numéro de licence sur chaque document.

**RC propriétaires, chasse & EC course:** Saisir la RCPE, la RC chasse ou la RC EC course après avoir validé la licence pratiquant. Pour la RCPE, préciser numéro SIRE et nom de l'équidé.

**Contrôle:** A tout moment, les licences peuvent être consultées sur [ffe.com/sif](http://ffe.com/sif). Si le club n'a pas opté pour la dématérialisation, les licences lui sont expédiées toutes les semaines avec un bordereau récapitulatif.

## 21. Doublons licences

Lors de l'enregistrement d'une nouvelle licence, assurez-vous que le cavalier n'en possède pas une ancienne et privilégiez la saisie du N° de licence ou cliquez sur le nom du cavalier dans la liste déroulante de vos licenciés.

La création d'un doublon de licence entraîne la perte des informations rattachées à la 1<sup>re</sup> licence du cavalier: Galops®, résultats en compétition... En cas de doublon, retourner la licence générée par erreur ainsi que la partie à conserver par le club à FFE Club en précisant le numéro de la licence avec laquelle elle fait doublon. Pour les particuliers, contacter FFE Club.

## 22. Licence verte

A la disposition de tous les adhérents FFE, la licence verte est une licence découverte de 30 jours, à 10€.

Grâce à sa licence verte, un cavalier peut participer aux randonnées, rallyes, rassemblements multi-activités, événements proposés par les Comités régionaux et départementaux de la FFE, et s'y inscrire via la DUM.

La licence verte offre la possibilité de

faire passer aux cavaliers l'ensemble des brevets fédéraux: Galops®, Degrés®, Brevets de randonneurs, accéder à la version premium de GeoCheval, etc. et de référencer leurs journées de randonnées. Ces diplômes de cavalier seront définitivement validés lors de la prise de la licence pratiquant.

C'est un premier pas vers la licence annuelle, gage de fidélisation.

Valable 30 jours, elle est renouvelable. Lors de la saisie, on peut choisir de la prendre à effet différé. Elle comporte la même assurance que la licence pratiquant. Elle donne droit aux avantages licence pendant sa durée de validité.

## 23. Page cavalier FFE

Accessible depuis la page d'accueil [ffe.com](http://ffe.com) en cliquant sur le bouton **Ma Page Cavalier FFE**, c'est l'espace personnel du licencié FFE. Pour y accéder, il faut, soit saisir le numéro de la licence et le code SIF, soit, si vous ne les connaissez pas, cliquer sur **Demandez identifiant et mot de passe**.

### IMPRESSIONS

Le cavalier peut y imprimer différents documents: sa fiche licence, un duplicata de licence, son formulaire de certificat médical et d'autorisation parentale le cas échéant, son CV de cavalier, ses Galops®, son palmarès, ses attestations d'assurance...

### INFORMATIONS PERSONNELLES

La **Page Cavalier FFE** reprend toutes les informations personnelles et permet de les modifier pour les mettre à jour: adresse, email, code secret, téléphone... Le cavalier peut également ajouter une photo afin de personnaliser sa licence.

A noter que seuls le club et le cavalier peuvent demander à la FFE la modification des noms, prénoms et date de naissance.

### ASSURANCES

Les assurances complémentaires peuvent être souscrites par le cavalier depuis cette page, les garanties d'assurance peuvent y être consultées et un sinistre peut être déclaré.

### DIPLÔMES FFE

Le CV de cavalier reprend tous les diplômes obtenus. Des QCM sont

également proposés afin de préparer ses Galops®. On peut choisir le formulaire sur lequel imprimer son diplôme.

### COMPÉTITION

Toutes les informations liées à la compétition sont rassemblées: niveau de la licence de compétition, engagements, résultats et listes de qualification. Le cavalier peut aussi imprimer son palmarès. Si le licencié est officiel de compétition, il retrouve ici son bilan d'activité et peut renseigner ses disponibilités pour la saison en cours.

## 24. Déclaration de sinistre

S'identifier sur FFE Club SIF en tant que club. Choisir la rubrique **Documentation / Déclarations de sinistre**. Les informations à fournir sont: coordonnées du cavalier, circonstances du sinistre et conséquences.

Valider. La validation en ligne transmet instantanément la déclaration à [Equi#Generali](https://twitter.com/Equi#Generali).

## 25. Dématérialisation

### LICENCES

Les licences peuvent être imprimées facilement par le licencié, depuis sa page cavalier FFE, ou par le club, depuis l'espace FFE Club SIF. Faites le choix de la dématérialisation des licences lors de votre renouvellement d'adhésion. La licence papier ne vous sera plus adressée et une affiche vous permettra d'expliquer à vos cavaliers comment aller chercher leur licence sur leur **Page Cavalier FFE**, même sans avoir ni le numéro, ni le code.

### GALOPS®

La FFE ne procède pas à l'édition des diplômes qui sont enregistrés sur les licences. Chaque cavalier peut imprimer facilement son diplôme en choisissant parmi la quinzaine de formulaires disponibles celui qui lui plaît le mieux. Il lui suffit de cliquer sur **Ma Page Cavalier FFE** à la page d'accueil de [ffe.com](http://ffe.com). Une fois connecté à son espace perso, il va dans **Mes Diplômes FFE**, il clique sur l'année d'obtention du Galop® puis il imprime le diplôme.



© EQUVILL

## 26. Adhésions Spécifiques

### Écurie de Compétition

L'adhésion **Écurie de Compétition** comporte 1 licence de dirigeant, et 1 licence compétition PRO ou 4 licences compétition AMA, l'accès au **Service Ressources**, l'accès gratuit au **Service Qualité**, le tarif préférentiel d'abonnement à **La Ref**, le droit d'organiser des compétitions et manifestations FFE et un site internet gratuit en [ffe.com](http://ffe.com).

### Cheval étape

L'adhésion **Cheval étape** comporte 1 licence de dirigeant, l'accès au **service Tourisme**, une signalétique dédiée, l'intégration aux outils digitaux itinéraires et clubs, le tarif préférentiel à l'abonnement à **La Ref**.

## 27. FFE Connect

L'application FFE gratuite permet aux cavaliers de garder le contact avec leur club, leur enseignant, et d'accéder simplement à tous les services de la FFE. Accessible depuis **Apple Store** et **Google Play**.

# DÉMARCHE ET LABELS QUALITÉ



## 30. Démarche Qualité

La Démarche Qualité réunit les dirigeants des clubs engagés dans un objectif de progrès qui s'articule autour des labels Qualité avec pour objectifs :

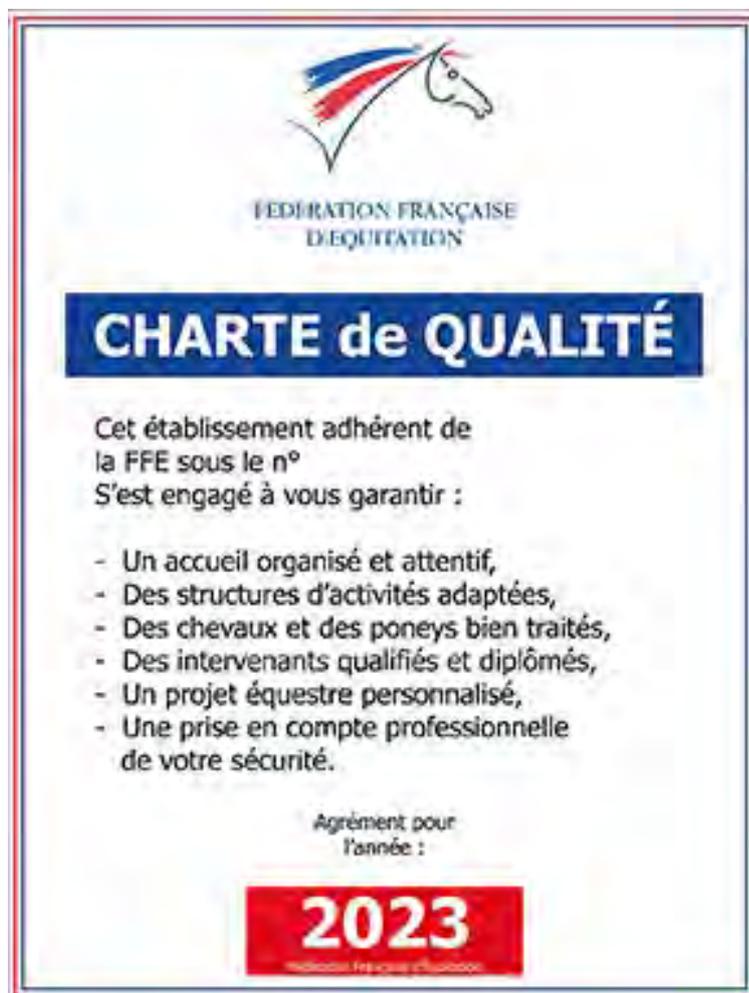
- d'aider le grand public à s'orienter parmi l'offre équestre,
- de valoriser la compétence des professionnels de l'équitation,
- d'engager et d'accompagner les dirigeants de club dans une démarche d'amélioration continue.

## 31. Labels activités

- Le label Ecole Française d'Équitation valorise les clubs proposant, à poney ou à cheval, initiation, perfectionnement ou pratique de la compétition club. Selon les publics accueillis, les EFE peuvent avoir les mentions Poney Club de France et/ou Cheval Club de France.

- Le label Centre de Tourisme Équestre marque à la fois la volonté des établissements de s'engager vis-à-vis de leurs cavaliers et la reconnaissance de la qualité de leurs structures et de leurs prestations avec une nette orientation vers la pleine nature, la topographie, la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine, lors de promenades, randonnées ou passage de Galops® de Pleine Nature. Un nouveau label Pleine nature sera expérimenté à partir de l'automne 2022, avec deux pastilles Enseignement et Randonnée.

- Le label Ecole Française d'Atelage valorise les clubs proposant l'initiation, l'enseignement, le perfectionnement à l'attelage pour un large public.
- Le label Equi-Handi Club distingue



les établissements aptes à bien accueillir les personnes en situation de handicap. Deux mentions précisent leur spécialisation: Handicap Mental et Handicap Moteur & Sensoriel.

- Le label Ecurie de Compétition identifie les établissements accueillant des cavaliers confirmés qui veulent s'entraîner avec leur cheval en vue de sortir en compétition ou des propriétaires qui souhaitent faire valoriser leur cheval par un professionnel. Les deux mentions, Entraînement du couple cavalier / cheval et Valorisation du cheval de sport, sont déclinées dans plusieurs disciplines : saut d'obsta-

cles, concours complet, dressage, endurance, attelage et voltige.

- Le label Cheval Etape identifie les établissements accueillant des poneys et chevaux à l'étape pour au moins une nuit. Deux mentions permettent de qualifier le type d'hébergement proposé: hébergement intérieur et/ou hébergement extérieur. Voir aussi **fiche 26** page 9.
- Le label Sport Etudes identifie les établissements en capacité de permettre aux jeunes cavaliers d'intégrer, dans le cadre du projet éducatif de la FFE, un parcours sportif tout en bénéficiant d'un suivi scolaire classique et personnalisé.

## 29. Mention Bien-être animal

La FFE accompagne les poney-clubs et centres équestres dans la prise en compte du bien-être animal, au-delà des exigences légales en la matière. Depuis septembre 2019, une grille complémentaire de 15 critères, complète les autres thématiques de la démarche qualité FFE. Ces critères additionnels mettent l'accent sur les besoins fondamentaux du cheval: des sorties libres régulières, des fourrages disponibles quotidiennement, des repas fréquents ou encore la possibilité d'interagir avec ses congénères.

## 32. Label / Obtenir

La démarche Qualité FFE est une démarche volontaire de la part des dirigeants de club. Elle est réservée aux établissements adhérents de la FFE. Elle est incluse dans l'adhésion Membre Actif. Elle a un coût de 160 € pour les Membres Adhérents.

**Prendre connaissance des critères du label :** le cahier qualité de chaque label est disponible en téléchargement sur [ffe.com/club](http://ffe.com/club).

Il précise tous les critères composant le label et permet à chaque dirigeant de faire une première auto-évaluation de son établissement. Les cahiers des charges s'organisent autour des thèmes suivants :

- être en règle : encadrement et déclarations,
- infrastructures d'accueil du public,
- pratique de l'activité : encadrement, cavalerie et matériel pédagogique, aires de pratique et d'activité.

**Demander la labellisation :** se connecter sur FFE Club SIF. Faire la demande via Mon SIF/labels. L'établissement peut également faire parvenir à FFE Qualité la demande de label téléchargeable sur [ffe.com/club](http://ffe.com/club).

**L'audit d'attribution de label :** c'est un préalable à toute labellisation. Il est réalisé dans un délai maximum de 4 mois après la demande de label par un auditeur salarié de la FFE.

Il comporte une visite de l'établissement ainsi qu'un entretien avec le dirigeant ou son représentant. La grille d'audit utilisée par l'auditeur reprend les mêmes critères que ceux présentés dans le cahier des charges du label.

**Le compte-rendu d'audit :** après chaque audit, un compte-rendu

confidentiel est systématiquement envoyé au dirigeant de l'établissement. Il reprend les points forts de la structure ainsi que les points de progrès. Il indique également le résultat final de l'audit.

Il est important de noter que ce premier audit ne constitue pas un jugement définitif. Un nouvel audit peut être sollicité lorsque les remarques formulées dans le plan de progrès ont été prises en compte et qu'une réponse y a été apportée.

**Durée d'agrément :** lorsqu'un établissement équestre est labellisé, la durée d'agrément du label est de 18 ou de 36 mois suivant les conclusions de l'audit.

**L'audit de renouvellement :** les établissements labellisés sont régulièrement audités afin de s'assurer qu'ils continuent de répondre aux critères du cahier des charges du label dont ils sont attributaires.

Ces audits de renouvellement de label sont automatiquement programmés à la fin de la période d'agrément.

## 33. Clubs labellisés / services

Les établissements labellisés bénéficient de services FFE supplémentaires :

- Kit signalétique reprenant les engagements de la charte qualité,
- Affichage en tête des listes de clubs, en réponse à la Recherche Club sur internet,
- Présence dans l'annuaire des établissements labellisés diffusé au grand public lors des salons,
- Accès aux opérations spéciales de développement type *Poney Ecole*, *Equitation pour tous*, *Fête du poney*, etc.
- Annonces gratuites sur [Achevalenfrance.com](http://Achevalenfrance.com).
- Communication des coordon-

nées du club à la presse lors des demandes de listes de clubs susceptibles d'être contactés pour des reportages.

## 34. Plan Régional Qualité

La FFE propose aux CRE de mettre en place un plan de développement régional appelé Plan Régional Qualité. Cette démarche collective d'amélioration continue a pour objectifs :

- d'agir positivement sur la qualité,
- d'améliorer les pratiques,
- de moderniser les infrastructures.

Elle s'articule autour d'une formation à la qualité et au management de la qualité, et d'audits diagnostics.

Les audits menés sur un échantillon représentatif d'établissements équestres permettent de mieux connaître leurs besoins et les améliorations nécessaires en étudiant la réalité de leurs pratiques et de leurs installations. La grille d'audit comporte les thèmes suivants :

- Obligations et déclarations légales,
- Hygiène et sécurité des personnes,
- Accessibilité des personnes en situation de handicap,
- Bien-être des équidés,
- Intégration paysagère,
- Développement durable.

Le traitement des audits de tous les établissements engagés dans cette démarche permet de produire une synthèse individuelle ainsi qu'une synthèse collective.

Cette dernière a vocation à être utilisée pour définir des axes de développement intéressant la plus grande partie des clubs. Les éléments peuvent notamment être repris pour définir un plan Cheval avec les collectivités territoriales.



## Web qualité

La démarche Qualité concerne à la fois le public et les clubs. Elle a une page dans l'espace club qui dirige vers le portail Qualité et une page dans l'espace Ressources et Qualité uniquement accessible après s'être identifié comme club.

# 35 PUBLICATIONS PAPIER...



## 36. La Ref

Magazine bimestriel en version numérique tous les 2 mois doublée d'une version papier au moins 4 fois par an. Le seul magazine spécialisé destiné aux décideurs de l'équitation, dirigeants de clubs, organisateurs de concours, officiels de compétition. Dans chaque numéro, les informations utiles pour les clubs et les enseignants : nouvelles activités, actions collectives, sport, formation, pédagogie, réglementation, tourisme, vie équestre... Des dossiers sur des sujets comme la fidélisation, la rentrée, etc.

**Abonnement :** 50€ par an. Tarif préférentiel adhérents FFE 25€. Consultable gratuitement sur le site [ffe.com](http://ffe.com) rubriques Presse / publications, sur [Google Play](#) et [iBooks](#).



## 37. L'Estafette

Magazine trimestriel publié en septembre, décembre, mars et juin. 24 pages.

*L'Estafette* s'adresse à tous. Elle est envoyée à tous les cavaliers qui ont une licence FFE fléchée tourisme. Elle est envoyée par mail à tous les licenciés FFE qui ont renseigné une adresse email sur leur page cavalier FFE, à tous les adhérents et organes déconcentrés FFE.

Des rubriques régulières : brèves régionales, nationales et internationales, articles de fond sur toutes les pratiques de l'équitation de pleine nature pour vos cavaliers et vos chevaux, informations juridiques, infrastructures, attelage, grands événements... Cette année, un dossier spécial de 4 pages reviendra dans chaque numéro sur la genèse du Tourisme équestre, qui fêtera ses 60 ans en 2023 !



**Abonnement :** 8€. Tarif préférentiel adhérents et licenciés FFE 4€. Consultable gratuitement sur le site [ffe.com/tourisme/Publications](http://ffe.com/tourisme/Publications), sur [Google Play](#) et [iBooks](#).

## 38. Nature à Cheval

La nouvelle carte dépliant *Nature à cheval* aborde les grandes thématiques de la pratique de l'équitation de pleine nature et propose au verso les **10 itinéraires équestres incontournables en France**. Guidant le futur ou actuel cavalier dans ses prochaines expériences natures sur les sentiers et dans les structures associées, cet outil de promotion nous rappelle l'indispensable carte à emporter partout avec soi. Pour une promotion ciblée, des cartes en version régionales sont fournies, sur demande des Comités et structures.

## 39. Guides Fédéraux

### GUIDES FÉDÉRAUX GALOPS®

La FFE est son propre éditeur pour réaliser des publications en phase avec les besoins des clubs :

- Galops® Poney
- Galop® 1
- Galop® 2
- Galop® 3
- Galop® 4
- Galops® Pleine Nature 1 à 4

Le nouveau *Guide fédéral Galops® 5 à 9* compte deux tomes :

1 *Connaissances équestres* et 2 *Pratique équestre*. Ils détaillent, étape par étape, les apprentissages pour acquérir les compétences, les connaissances et les savoir-faire d'homme / de femme de cheval. Ils sont complétés par l'*Echelle de progression* qui traite de la formation du cheval.

### GUIDES ACTIVITÉS

Les Guides Fédéraux des activités

sont réalisés avec le concours des commissions sportives et culturelles pour mettre à disposition de tous les informations sur une discipline ou une activité.

Ils présentent l'activité, son lancement dans le club, sa pratique, son organisation et son encadrement. Ils comportent des fiches pratiques pour faciliter la mise en œuvre des premières séances d'initiation.

Actuellement disponibles :

- Pony-games
- Spectacle Club
- TREC
- Hunter

### GUIDE FÉDÉRAL DU DIRIGEANT

Le *Guide fédéral du dirigeant* traite des domaines, autres que pédagogiques et techniques, que doivent maîtriser dirigeant et enseignant : communication, promotion, marketing, gestion, développement, etc.

C'est l'indispensable mémento du cadre de l'équitation et un outil de formation précieux pour le futur enseignant et le nouveau dirigeant.

### CAHIERS DE CAVALIER

Les Cahiers de Cavalier réunissent sous un petit format A5, 24 pages, des jeux, des quizz, des coloriages, des idées d'activités... Ils sont un support idéal pour les classes et les stages.

- Cahier de Cavalier Poney
- Cahier de Cavalier Nature Junior
- Cahier de Cavalier Nature Poney

### RÉÉDITIONS PONEY CLUB DE FRANCE

La FFE a réédité *De l'Enfant au cavalier* dans une édition mise à jour.

### EN BOUTIQUE

Guides en vente à la boutique en ligne FFE sur [boutique.ffe.com](http://boutique.ffe.com)

Tarif préférentiel pour les clubs.

Accès via [ffe.com/Publications](http://ffe.com/Publications)

# ...ET NUMÉRIQUES

## 40. Newsletters FFE

La FFE diffuse des Newsletters sur des circuits, des événements et des thèmes dédiés.

FFE actu a pour objectif de favoriser la couverture médiatique des actions de la FFE, des performances tricolores, de promouvoir les événements et de valoriser les actions en région.

Les circuits et / ou les disciplines ont leurs Newsletters: Eventing Tour, Dressage, Grand National, Amateur



Gold Tour... Elles donnent toutes les informations pour faire vivre les circuits.

Des Newsletters portent aussi sur des événements ou des thèmes, comme les Newsletters championnats: Generali Open de France, Open Amateur, Grand Tournoi... Ou la Newsletter Spectacles.

Ces Newsletters sont envoyées aux personnes concernées et abonnées. Pour s'inscrire : [ffe.com/newsletters](http://ffe.com/newsletters)

FFE Ressources envoie chaque mois aux dirigeants de clubs *La Lettre Ressources et Qualité* et FFE Tourisme envoie *La Lettre du Tourisme Equestre* aux clubs et aux OD, à chaque fois qu'il y a des événements ou des rendez-vous à annoncer.

## 41. Le Mel Cavalier FFE

*Le Mel Cavalier* FFE est une Newsletter envoyée à tous les cavaliers qui ont renseigné une adresse mail valide sur leur licence. Il comporte une version dédiée aux enfants, *LeMelPoney*, qui est envoyé avant



les vacances scolaires et une version mensuelle pour les cavaliers de plus de 10 ans.

Il fait partager à tous les licenciés, pratiquants, dirigeants, responsables d'OD, les projets fédéraux pour les cavaliers.

Il privilégie les actions liées à la licence fédérale, réductions et tarifs préférentiels sur les événements, propositions des partenaires FFE, priorités, réductions ou gratuits sur les billetteries des grands événements...

Il renforce le sentiment d'appartenance à la communauté FFE et l'engagement des supporters pour les équipes de France.

Il est également mis en ligne dans les pages FFE des sites clubs.

Renseignez l'adresse mail de vos cavaliers lors de la saisie de leur licence pour qu'ils puissent recevoir vos infos de club et celles de la FFE

## 42. Réseaux sociaux

La FFE est présente sur Facebook, Twitter, Instagram, Tiktok, LinkedIn et Youtube. Véritables médias sociaux, ils permettent de partager des informations, photos et vidéos avec nos communautés pour les fidéliser et recruter de nouveaux pratiquants.

Pensez à renseigner les adresses de vos réseaux sociaux sur votre fiche club FFE Club SIF pour que les internautes vous trouvent facilement.



# DIPLÔMES DE CAVALIER & FORMATIONS



© FFE/PSV

LA FFE  
S'ATTACHE  
À PROPOSER  
À CHAQUE  
CAVALIER,  
À CHAQUE  
ENSEIGNANT  
DES PARCOURS  
DE FORMATION  
QUI DONNENT  
DU SENS À  
SON PROJET  
ÉQUESTRE OU  
PÉDAGOGIQUE.

## 44. Diplômes de cavalier

Quel que soit son niveau et sa pratique, chaque cavalier a la possibilité de faire valider ses connaissances et ses compétences grâce aux nombreux diplômes que propose la FFE.

Les Galops® Poneys proposent aux enfants de 3 à 10 ans un parcours de formation en 2 cycles de 3 étapes chacun : Poneys de bronze, d'argent et d'or puis Galops® de bronze, d'argent et d'or.. Les Galops® de cavalier jalonnent l'évolution du cavalier et composent le plan de formation fédéral. Il existe des Galops® de cavalier, des Galops® de spécialité : Cavalier de dressage, Pleine Nature, Meneur, Voltigeur, Westerner, Amazone, Equitation de Travail, et des Galops® de Compétition, CSO, CCE, Dressage, Hunter, Endurance et TREC. L'enseignant les valide quand il juge le niveau du cavalier satisfaisant.

Les Degrés permettent de certifier des compétences attestant un niveau de maîtrise des techniques équestres en lien avec la filière professionnelle des métiers de l'encadrement des activités équestres.

Les Savoirs éthologiques centrés sur le comportement du cheval et la relation de confiance et de respect s'adressent aux cavaliers souhaitant approfondir leurs connaissances du cheval en tant qu'animal.

Les Brevets de Tourisme Equestre permettent de valider des compétences propres à la pratique de la randonnée. Proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, ces Brevets apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur.

Retrouvez toutes les informations sur [ffe.com/Pratiquer/Les diplômes de cavalier/Les Galops de cavalier](http://ffe.com/Pratiquer/Les%20dipl%C3%B4mes%20de%20cavalier/Les%20Galops%20de%20cavalier) ou [ffe.com/Encadrer/Les diplômes de cavalier](http://ffe.com/Encadrer/Les%20dipl%C3%B4mes%20de%20cavalier)

## 45. Code examinateur

Pour valider les diplômes de cavalier, l'enseignant doit être titulaire d'un code examinateur actif. Les droits de validation spécifiques sont attribués en fonction du diplôme de l'enseignant.

Première demande : pour obtenir un code examinateur, il suffit d'envoyer le formulaire de demande téléchargeable sur [ffe.com/Encadrer/demander un code examinateur](http://ffe.com/Encadrer/demander_un_code_examinateur)

Validité : le code examinateur reste actif à deux conditions, être titulaire d'une licence en cours de validité et avoir validé au moins un diplôme de cavalier dans l'année.

## 46. Validation Galops®

L'enseignant doit être enregistré dans la liste des examinateurs d'un club pour pouvoir créer une session d'examen. S'identifier avec numéro de licence et code examinateur. Aller dans Saisie Galops®. Créer une nouvelle session en complétant les renseignements demandés. Choisir le type d'examen et le niveau. Cliquer sur Enregistrer.

Saisir le numéro de licence ou si c'est un cavalier du club organisateur de la session, les premières lettres de son nom qui feront apparaître son nom complet. Ensuite, valider soit l'examen en cliquant sur Tout valider, soit un ou plusieurs modules.

Les codes couleur sont bleu = déjà acquis, gris = non validable, blanc = à valider, vert = validé. Il faut valider la session puis confirmer la validation pour finaliser l'enregistrement.

Dès validation de leurs Galops®, vos cavaliers recevront automatiquement un mail de confirmation de l'enregistrement de leur diplôme.

## 47. Qualifications professionnelles

L'Animateur d'équitation initie aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau 4 ou plus dans les activités équestres, BEES ou BPJEPS, DE ou DES, à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus.

L'Accompagnateur de Tourisme Equestre certifie la capacité à préparer et à conduire promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés. C'est un titre à finalité professionnelle de niveau 4 qui permet d'exercer en autonomie.

Le Moniteur d'Equitation Western ou d'Attelage encadre et conduit en sécurité, pour tous les publics, des actions d'animation et d'enseignement dans la discipline relative à l'option dont il est titulaire. Ce titre de niveau 4 qui permet d'exercer en autonomie.

Ces 3 titres sont inscrits au RNCP, Registre National des Certifications Professionnelles, et permettent d'exercer contre rémunération.

Le nouvel espace web [metiers.ffe.com](http://metiers.ffe.com) donne accès à vos cavaliers à l'ensemble des informations nécessaires à l'orientation professionnelle.

## 48. Centre de formation

Les établissements équestres adhérents de la FFE peuvent être centre de formation pour ces qualifications professionnelles. Outre que l'établissement doit remplir certaines conditions (labels, nombre de licences délivrées, ...) la formation professionnelle s'inscrit dans un cadre réglementaire bien défini.

Retrouvez toutes les informations sur [ffe.com/Encadrer/devenir-organisme-de-formation](http://ffe.com/Encadrer/devenir-organisme-de-formation). Sur cette page, sont disponibles également : le règlement de chaque titre, les dossiers de demande d'agrément, les livrets pédagogiques ...

## 49. Unité de Formation d'Apprentis

Suite à la réforme de la formation professionnelle, la FFE a souhaité renforcer l'attractivité de l'apprentissage comme voie de formation aux métiers d'Animateur d'Équitation et d'Accompagnateur de Tourisme Équestre en créant le Centre de Formation d'Apprentis – CFA FFE. Proposer aux organismes de formation agréés de développer leur offre de formation en l'ouvrant à l'apprentissage en devenant Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du CFA FFE participe à cet objectif.

Pour plus de renseignements :  
FFE Formation 02 54 94 46 00 –  
[formation@ffe.com](mailto:formation@ffe.com)

## 50. Experts Fédéraux

La FFE souhaite favoriser des formations de qualité à tous les niveaux, dans tous les domaines et dans toutes les régions. Dans ce but, elle a constitué un groupe de techniciens reconnus pour leurs compétences dans leur spécialité, animés par l'envie de transmettre leur savoir : les Experts Fédéraux. En contact direct avec la DTN et les entraîneurs nationaux, ils ont vocation à animer des formations à l'initiative des CRE et à l'attention des enseignants en activité pour la préparation des Brevets Fédéraux d'Encadrement dans toutes les thématiques de pédagogie et de sport.

### DEVENIR EXPERT FÉDÉRAL

Intégrer la liste des Experts Fédéraux, c'est être référencé par la FFE comme expert et être un formateur conseillé aux responsables des régions, des départements et des clubs. C'est s'engager concrètement à œuvrer pour améliorer le niveau de la formation équestre en France. L'Expert Fédéral s'engage à assurer chaque année 4 jours de formations dans le cadre de ce dispositif selon les modalités et les barèmes de prise en charge de la FFE. Seules les personnes titulaires d'un diplôme permettant l'encadrement des activités équestres de niveau 4 ou plus, peuvent être nommées Experts Fédéraux dans le champ de leurs compétences.

Une thématique Tourisme équestre

s'ajoute à la liste des spécialités experts. Ambassadeurs des pratiques d'équitation de pleine nature, les experts fédéraux Tourisme équestre s'engagent concrètement à œuvrer pour améliorer le niveau de la formation équestre en France et pour accompagner les Comités régionaux et départementaux dans l'organisation de leurs projets de tourisme équestre : manifestations, actions de développement au sein des centres équestres ou auprès du grand public notamment. Retrouvez le cahier des charges et le dossier de demande de nomination sur [ffe.com/Encadrer/Experts Fédéraux](http://ffe.com/Encadrer/Experts_Fédéraux)

## 51. Formation continue

La FFE organise tous les ans de janvier à avril, au Parc Équestre Fédéral, des actions de formation professionnelle continue à destination des enseignants et des dirigeants. Développés autour de 3 grandes thématiques (pédagogie, gestion / communication, technique équestre), retrouvez le programme des formations sur [metiers.ffe.com/stages-enseignants](http://metiers.ffe.com/stages-enseignants)

## 52. Brevets Fédéraux

Les Brevets Fédéraux d'Entraîneur sont destinés aux enseignants diplômés qui souhaitent acquérir et valoriser des compétences d'entraîneur dans une discipline de compétition (dressage, CSO, CCE, Hunter, TREC, endurance, voltige, pony-games, attelage, horse-ball, équitation western). Le niveau 1 correspond aux compétitions Club et Poney, le niveau 2 ajoute le niveau Amateur.

Les Brevets Fédéraux d'Encadrement permettent aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences dans des domaines spécifiques en termes d'activités et/ou de publics accueillis.

Le BFE **Equi-handi** forme à l'accueil des personnes en situation de handicap. Il compte deux mentions : handicap mental et handicap moteur et sensoriel.

Le BFE **Equi-social** forme à l'accueil des publics pour qui l'insertion est un moyen de surmonter leurs difficultés sociales.

Le BFE **Spectacle équestre de club** forme aux activités du spectacle. Il est ouvert aux enseignants et aux animateurs.

Le BFE **travail à pied** forme au travail à pied d'un équidé pour améliorer aussi



bien cavalerie de club que cavalerie de compétition.

Le Brevet Fédéral d'Équitation Ethologique 1 et 2 permet aux enseignants d'acquérir et de valider des compétences en équitation éthologique et de valider les Savoirs Ethologiques des cavaliers. Le BFE Initiation Poney Cheval vise à optimiser l'expertise des enseignants pour l'encadrement des publics, quelque soit la tranche d'âge.

Proposées en région majoritairement par les CRE, les formations aux Brevets Fédéraux ont une durée comprise entre 35 et 56h.

Retrouvez sur la page [metiers.ffe.com/formations-continues](http://metiers.ffe.com/formations-continues) les règlements, les calendriers de formation et d'exams ainsi que tous les documents utiles pour chaque brevet fédéral. A noter que tous les BFE sont accessibles à la Validation Fédérale des Acquis de l'Expérience (VFAE), dont la procédure est décrite dans le règlement de chaque brevet fédéral. Retrouvez les règlements de tous les Brevets Fédéraux ainsi que les calendriers d'examen sur [metiers.ffe.com](http://metiers.ffe.com).

## 53. Equivalences internationales

La FFE fait partie de l'IGEIQ, International Group for Equestrian Qualifications. Cette organisation indépendante, à laquelle 33 Fédérations équestres adhèrent, a comparé et référencé les différentes qualifications équestres en trois niveaux. Les passeports, délivrés par chaque fédération membre, permettent aux enseignants de voir leurs qualifications confirmées et reconnues dans les pays membres de l'IGEIQ. Le passeport assure aux employeurs potentiels que son titulaire est dûment qualifié et à quel niveau.

Contact FFE Formation.

Renseignements :

[ffe.com/enseignant/IGEIQ](http://ffe.com/enseignant/IGEIQ)

## 54. Métiers

Le site [metiers.ffe.com](http://metiers.ffe.com) regroupe toutes les informations destinées aux professionnels et futurs professionnels de l'équitation pour se former. La page d'accueil comporte 4 entrées principales : Animateur, Moniteur, Accompagnateur de Tourisme Équestre et Médiateur Equin. Pour chaque métier, elle détaille profil, diplômes et formation. D'autres rubriques viennent compléter cette page : organiser sa formation, stages enseignants, formation continue, formation supérieure ...



## 55. Capacité détenteur d'équidés

La Capacité détenteur d'équidés s'adresse aux personnes en charge d'un équidé.

Ce diplôme permet d'acquies les connaissances indispensables pour gérer un équidé au quotidien en maximisant son bien-être et en respectant les obligations et la réglementation en vigueur. Il se compose :

- d'un module théorique, dispensé en ligne sur le Campus FFE
- d'un module pratique, obtenu par équivalence du Galop® 4 ou bien dispensé par les clubs en ayant fait la demande auprès du service FFE Formation.

Les structures équestres adhérentes, titulaires de la mention complémentaire "Bien-être animal" des labels Qualité délivrés par la FFE peuvent demander leur agrément afin de proposer la formation au Module B. Retrouvez sur [ffe.com/le-cheval/capacite-detenteur-equide](http://ffe.com/le-cheval/capacite-detenteur-equide) le règlement du diplôme et le dossier de demande d'agrément.

## 56. BFE GTE

Le Brevet Fédéral Guide de Tourisme Equestre est une surqualification dans le domaine de l'encadrement et du développement des activités de tourisme équestre. Destiné à faire monter en compétences les cadres du tourisme équestre, il certifie la capacité à gérer et développer une structure de tourisme équestre – ou un secteur du tourisme équestre – et à former les professionnels du tourisme équestre. Retrouvez sur la page [metiers.ffe.com/formations-continues](http://metiers.ffe.com/formations-continues) le règlement et tous les documents utiles.

## 57. MATE

Le Brevet Fédéral de Meneur d'Attelage de Tourisme Equestre est accessible à toute personne majeure et licenciée, présentant un projet professionnel en lien avec une ou des activités de tourisme équestre attelé. Il répond notamment à une demande de formation dans le contexte d'une démarche de développement du cheval territorial. Retrouvez sur la page [metiers.ffe.com/formations-continues](http://metiers.ffe.com/formations-continues) le règlement et tous les documents utiles.

## 58. BF SACE

Élargir la base de recrutement des futurs professionnels est une des réponses possibles dans une période où les employeurs rencontrent des difficultés de recrutement. C'est l'objectif poursuivi par la FFE lors de la création du Brevet Fédéral Soigneur Animateur de Club Equestre – BF SACE.

Accessible dès le Galop® 3, ce brevet constitue un sas d'entrée dans la filière des métiers des soins aux chevaux, de l'animation et de l'enseignement de l'équitation. Il s'agit d'une qualification intermédiaire, s'inscrivant dans le cadre d'un parcours de formation à l'Animateur d'Equitation, en contrat d'apprentissage sur 2 ans ou en parallèle d'un diplôme de l'enseignement agricole. Cette dernière possibilité s'inscrit dans la continuité de la convention signée en début d'année entre la Direction Générale de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture et la FFE.

La possession de ce brevet fédéral atteste que son titulaire met en œuvre, en autonomie, les compétences suivantes : Assurer les soins des équidés et l'entretien de la structure équestre, participer à l'animation de la structure équestre et à la découverte de la relation avec les équidés en dehors du temps de pratique sportive, assurer la sortie de la cavalerie d'école en sécurité dans le respect de son intégrité physique et morale. Le règlement et le dossier de demande d'agrément sont téléchargeables à la page :

[ffe.com/encadrer/devenir\\_centre\\_de\\_formation/former\\_les\\_Soigneurs\\_Animateurs\\_de\\_Club\\_Equestre](http://ffe.com/encadrer/devenir_centre_de_formation/former_les_Soigneurs_Animateurs_de_Club_Equestre)

## 59. Moniteur d'Equitation Western ou d'Attelage

À l'issue de la dernière rénovation du BPJEPS mention « activités

équestres », il n'existait plus de certification professionnelle de niveau 4, permettant aux profils issus des disciplines d'équitation western ou d'attelage, de répondre à l'obligation de qualification contre rémunération (article L212-1 du code du sport).

La FFE a donc créé le Titre à Finalité Professionnelle de Moniteur d'Equitation options « Attelage » ou « Equitation Western », enregistré au RNCP de niveau 4. Le titulaire exerce en autonomie son activité professionnelle en utilisant le ou les supports techniques de l'option, dans la limite des cadres réglementaires en vigueur.

Le moniteur d'équitation option « attelage » ou « équitation western » met en œuvre les compétences suivantes :

- Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- Participer à l'éducation, au bien-être et à l'entretien de la cavalerie d'école
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers, des pratiques et des lieux de pratique
- Encadrer et conduire en sécurité des actions d'animations, de découverte des activités et d'enseignement jusqu'aux niveaux de compétition club
  - en attelage, pour les titulaires de l'option « attelage »
  - en équitation western, pour les titulaires de l'option « équitation western »



# 60 CAMPUS FFE



Licenciés FFE



LA FFE MET À DISPOSITION DE TOUS, UN ESPACE DE FORMATION EN LIGNE QUI S'ADRESSE AUX DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉQUITATION.

## Votre Campus FFE

Le Campus FFE permet à chacun d'améliorer ses connaissances, à son rythme, depuis chez lui. Les catégories de cours proposées sont fonction du profil de l'internaute. Les cours sont conçus par des experts choisis par la FFE pour garantir une expérience et des contenus d'apprentissage optimaux.

## Objectifs

Le Campus FFE constitue l'une des briques de la stratégie digitale de la FFE conduite par la Fédération. Il renforce le rôle éducatif et d'expertise de la FFE et de ses clubs grâce au soutien du numérique, canal de communication privilégié de la grande majorité de nos publics.

Les professionnels ont une place de choix dans cet outil qui doit les aider à :

- accéder plus facilement à la formation continue en levant les freins liés à la disponibilité,

- conseiller aux cavaliers des formations en ligne, complémentaires à celles dispensées au club, pour renforcer la valeur ajoutée éducative des produits du club.

Le campus a également vocation à proposer prochainement des contenus à destination des centres de formation pour préparer des diplômes tels que l'ATE ou l'AE.

## Catégories de cours

Le Campus propose différentes catégories de cours en fonction du profil des utilisateurs. Tour d'horizon.

La catégorie Découvrir le monde de l'équitation est accessible à tous y compris les futurs pratiquants non licenciés. Elle propose des parcours de découverte pour améliorer le recrutement des clubs.

Licenciés FFE est accessible à tous les membres de la FFE.

Cette catégorie propose des cours permettant à chacun, quel que soit son projet équestre, d'approfondir ses connaissances ou de découvrir de nouveaux horizons pour progresser même en dehors du club.

Professionnels de l'équitation est réservé aux enseignants et dirigeants des clubs.

On y trouve des contenus de formation continue permettant de développer ses compétences à son rythme et selon ses besoins.

Enfin, la catégorie Acteurs de la compétition est destinée à tous ceux qui souhaitent s'investir en tant qu'officiels ou organisateurs de compétitions.

Ces catégories seront évolutives en fonction des besoins identifiés ou émis par les utilisateurs.

## Actuellement en ligne

- Préparer les Galops® 1 à 4
  - Capacité détenteur d'équidé
  - Développer les itinéraires de tourisme équestre
  - BFEFH Module A
  - Caractéristiques des différents publics
  - Les ateliers pédagogiques
- Nombreux cours pour les Officiels de compétition.

## Accès au Campus FFE

L'accès se fait en allant sur [campus.ffe.com](https://campus.ffe.com). S'identifier avec son numéro de licence ou ses identifiants club ouvre les droits correspondant à son profil. Attention, si votre diplôme d'encadrement ne figure pas sur votre licence, vous ne serez pas reconnu comme enseignant. Déposez-le sur votre espace cavalier pour qu'il soit enregistré.

# 61 OUTILS CLUB FFE

AU FIL DES ANNÉES, LA FFE A MUTUALISÉ UNE FOULE DE DOCUMENTS ET DE SERVICES QUI PERMETTENT À CHACUN DE DISPOSER D'OUTILS CLÉS EN MAIN DANS LES DOMAINES DE LA PÉDAGOGIE, DE LA GESTION ET DE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS.



Outre FFE Connect, 6 espaces du site internet rassemblent les outils clubs en ligne : les Espaces Club, Enseignant, Ressources, Tourisme, Développement Durable et FFE TV.

des documents sont ajoutés, notamment les visio-conférences thématiques et tous les outils concernant les actions de promotion collective des activités équestres.

*itinéraire de randonnée équestre.*

## FFE TV

FFE TV héberge près de 1000 vidéos utiles pour animer les stages ou les stands sur foires et salons.

Les 28 films *Objectif Galop*<sup>®</sup> montrent les bonnes pratiques au programme des Galops<sup>®</sup> 1 à 4.

La chaîne *Tourisme équestre* compte des didacticiels d'une quinzaine de minutes sur Orientation, Matelotage, Bourrellerie, Maréchalerie, Secourisme équin, Soins aux chevaux, GeoCheval, etc. La chaîne *Disciplines équestres* compte 8 films de 13 minutes qui montrent comment s'initier à différentes activités.

La série *Tous à cheval* compte 40 films d'une minute pour découvrir l'équitation.

La série *Le Pied à l'Etrier* compte 25 petits films qui présentent des témoignages de personnes découvrant une activité.

La série *Le Cheval c'est trop génial* compte 150 films de 5 minutes avec de multiples séances de découverte de plus de 30 disciplines et activités, dont en sujet principal la voltige en Saison 1, le spectacle en Saison 2 et le horse-ball en Saison 3.

## Et aussi

P 21 : Espace Ressources  
P 38 et 39 : Documents TE  
P 31 : Développement Durable.  
**Ref 216 Cahier 2** : Vos outils FFE



## Espace Club

L'Espace Club vous donne tous les liens vers une multitude de documents pédagogiques et promotionnels et compte des pages dédiées aux activités Spectacles et Cheval et Diversité. N'hésitez pas à saisir ce que vous cherchez dans votre moteur de recherche en ajoutant ffe.com pour trouver rapidement la bonne page. Exemple la recherche "*fiches pédagogiques ffe.com*" vous affichera immédiatement la liste des fiches pédagogiques disponibles sur le site FFE y compris dans les archives.

Vous y trouverez notamment :

Les visuels *Journée du cheval*  
Les affichettes pour les stages clubs au Parc,

Les kits anniversaire, cartes cadeaux, poney-club éphémère, Escape game, mercredi poney,  
Les dossiers Fidélité, Prévention des violences sexuelles, etc.

Si vous n'y trouvez pas votre bonheur, contactez [developpement@ffe.com](mailto:developpement@ffe.com) qui vous donnera la réponse ou enregistrera votre suggestion.

## Espace Enseignant

L'Espace Enseignant rassemble tout ce qui concerne le cursus cavalier, la formation initiale et la formation continue aux métiers de l'encadrement et les liens vers pédagogie, sessions d'examen, etc.

## Espace Tourisme

Des documents, destinés à tous les acteurs, partenaires et pratiquants du tourisme équestre répondent à vos questions sur la création d'itinéraires de randonnée, les aspects juridiques ou techniques concernant les chemins, le balisage, les hébergements. Vous y trouverez une quinzaine de fiches pratiques, ainsi que deux guides méthodologiques : *Créer et aménager des itinéraires et des hébergements équestres* et *Balisage et signalisation d'un*

## Mediathèque Clubs

Tous les outils, formulaires, documents pédagogiques et promotionnels dédiés exclusivement aux clubs adhérents FFE sont regroupés dans la Médiathèque clubs. Aller sur **FFE Club SIF**, s'identifier et choisir dans le menu Mes espaces FFE Médiathèque Club. Cela ouvre sur une page portail qui présente toutes les rubriques :

- Actualité / Crise sanitaire
- Manifestations et temps forts
- Outils marketing
- Outils numériques
- Prévention
- Promotion
- Ref – publications
- Vidéothèque

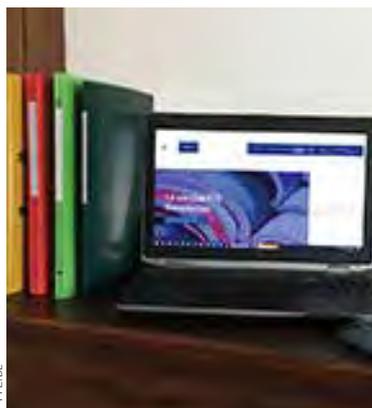
La rubrique évolue en permanence et

## FFE Connect

FFE Connect est la plateforme destinée aux dirigeants, aux enseignants et à leurs cavaliers des poney clubs et centres équestres membres actifs de la FFE. Elle permet de collecter et de diffuser l'information relative à vos cavaliers. Un outil digital simple et efficace pour optimiser votre relation avec vos cavaliers.

# 62 RESSOURCES ET VOUS

**FFE RESSOURCES OFFRE AUX DIRIGEANTS DES GROUPEMENTS EQUESTRES ADHÉRENTS UN SERVICE DÉDIÉ AUX ASPECTS JURIDIQUES – ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES – DE LA VIE DES CLUBS ET DES ORGANISATEURS DE CONCOURS.**



© FFE/DL

Les juristes de FFE Ressources apportent une information juridique adaptée pour répondre aux problématiques rencontrées quotidiennement par les dirigeants.

Des supports d'informations et des outils pratiques sont régulièrement mis en ligne et actualisés.

## Domaines d'intervention

FFE Ressources propose son expertise pour :

- les relations avec les différents interlocuteurs du club : cavaliers, propriétaires, public, administrations, salariés, etc
- la gestion des impayés
- l'accueil des personnes en situation de handicap
- la réglementation régissant les constructions et plus généralement les infrastructures : l'environnement, l'implantation, les contraintes liées aux zones agricoles, la sécurité incendie, etc
- les aspects à surveiller lors de la conclusion d'un contrat
- la gestion courante de l'établissement :

par exemple les questions liées à la fiscalité ou aux sociétés et associations

- la prise en compte du bien-être animal dans le respect des règles nationales et internationales.

## Pratique

Un espace dédié aux adhérents FFE est accessible, après identification avec les codes club du dirigeant, depuis la page [ffe.com](http://ffe.com).

Sur cet espace, FFE Ressources met à la disposition des adhérents, des fiches pratiques, des modèles d'affiches et de contrats ainsi que des formulaires administratifs pour la gestion quotidienne de son établissement.

Parmi les plus téléchargés, on retrouve les modèles de contrats de pension et le contrat d'inscription mis à jour pour remplir ses obligations d'information en lien avec l'assurance



de la licence et les données à caractère personnel.

Des dossiers concernant l'organisation de compétitions et le transport d'équidés ont été spécialement créés pour apporter une réponse globale aux clubs et aux organisateurs de concours sur ces deux sujets très couramment abordés.

Des fiches thématiques sont également à disposition sur tous les sujets traités par FFE Ressources.

## Veille juridique

Le service FFE Ressources effectue une veille journalière pour suivre au plus près l'actualité de la filière et informer régulièrement les adhérents des évolutions juridiques qui peuvent impacter les établissements équestres. Cette veille porte sur des dossiers tels que la fiscalité, les transports, etc.

L'objectif est double : en amont, défendre les intérêts des clubs et, évaluer l'impact des nouvelles réglementations sur ces derniers, et une fois adoptées, les diffuser rapidement aux adhérents FFE grâce aux outils Ressources (actualité Ressources, lettre Ressources, modèles, etc.).

## Téléchargements

L'espace Ressources met à votre disposition un grand nombre de formulaires et documents prêts à afficher ou à personnaliser dans la rubrique Docs et modèles.

## Registre d'élevage FFE

Afin de vous aider à respecter vos obligations relatives à la traçabilité de vos équidés et d'assurer le suivi de leur santé, la FFE vous propose un registre d'élevage informatique lié au compte SIF de votre club. Ce nouvel outil permet une gestion simplifiée en regroupant les données sanitaires, zootechniques et vétérinaires de vos équidés et en important les informations des équidés depuis le système informatique fédéral.

## En savoir plus

*La Lettre Ressources* envoyée par mail aux dirigeants, fait le point sur les actualités d'ordre juridique.

Les publications dans *La Ref* développent chaque mois un ou deux dossiers d'intérêt général.

Les juristes de FFE Ressources peuvent être contactés par téléphone de 14 h à 18h au 02 54 94 46 00 ou par email à l'adresse [ressources@ffe.com](mailto:ressources@ffe.com).

## VÉRIFICATIONS

LES LISTES CI-DESSOUS VOUS PERMETTENT DE VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES POINTS SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET DE CONTRÔLES.

IDENTIFIEZ-VOUS SUR L'ESPACE RESSOURCES DE FFE.COM POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SUJETS QUI VOUS INTÉRESSENT.

LES NOUVEAUTÉS SONT SYSTÉMATIQUEMENT ANNONCÉES DANS LA LETTRE RESSOURCES.

ADMINISTRATIF	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<b>STRUCTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification de la déclaration et de l'existence juridique de la structure</li> <li>Vérification de la couverture de l'assurance</li> <li>Existence d'une assurance responsabilité civile professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extrait K-bis ou extrait K pour les entreprises individuelles</li> <li>Copie des statuts</li> <li>Copie du récépissé de la déclaration en préfecture</li> <li>Attestation d'affiliation à un organisme de sécurité sociale</li> <li>Attestation INSEE le cas échéant</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Entreprises et sociétés <b>Fiche:</b> Créer une association <b>Fiche:</b> Responsabilité / assurance
<b>PERSONNEL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Equipe en nombre suffisant par rapport à la taille de la structure, à la cavalerie et au nombre de cavaliers</li> <li>Mise à disposition et port effectif des équipements de protection individuelle (EPI)</li> <li>Vérification de l'affichage obligatoire à destination des salariés: voir point "affichages" ci-dessous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Copie des contrats de travail des salariés</li> <li>Affichage des diplômes des encadrants</li> <li>Copie des attestations de stagiaires</li> <li>Copie des cartes professionnelles à jour</li> <li>Copie des déclarations de paiement des charges MSA ou URSSAF</li> <li>Copie des contrats complémentaire santé et prévoyance décès</li> <li>Copie des entretiens professionnels</li> <li>Registre du personnel à jour</li> <li>Document unique d'évaluation des risques prenant en compte la pénibilité</li> <li>Fiche d'entreprise élaborée par la médecine du travail</li> <li>Registre des accidents du travail</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Affichage des diplômes <b>Onglet:</b> Gérer au quotidien <b>Onglet:</b> Protéger le salarié <b>Fiche:</b> L'emploi des jeunes travailleurs <b>Espace:</b> Santé et Sécurité au travail pour les salariés
<b>CAVALIERS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction d'un contrat d'inscription</li> <li>Signature du règlement intérieur</li> <li>Conserver le volet de la licence réservé au club et le faire signer par le licencié</li> <li>Enregistrement du certificat médical ou du questionnaire de santé</li> </ul>	<p>En cas de contentieux avec un client, un document écrit peut servir de preuve.</p> <p>⚠ Il est très fortement conseillé de faire signer ces documents par le cavalier ou son représentant légal ⚠</p> <p>Depuis 2016, tous les professionnels doivent mentionner sur leurs supports commerciaux la faculté de faire appel à un médiateur de la consommation pour résoudre leur litige</p>	<input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Gérer les inscriptions <b>Fiche:</b> Médiation de la consommation <b>Modèle:</b> Contrat d'inscription <b>ffe.com:</b> Rubrique "tout savoir" <b>Espace santé de ffe.com:</b> Certificat médical
<b>DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mentions sur le traitement des données à caractère personnel dans les contrats d'inscription</li> <li>Définir quelles sont les personnes qui peuvent avoir accès aux données à caractère personnel des cavaliers pour garantir leur confidentialité et leur sécurité</li> <li>Tenir à jour le registre simplifié</li> <li>Conserver les données pour une durée correspondant à leur finalité</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Lettre Ressources n°87</b> <b>Modèle contrat d'inscription</b> <b>Site de la CNIL:</b> modèle de registre simplifié

AFFICHAGES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<b>AFFICHAGE À DESTINATION DU PUBLIC</b> Vérification de l'affichage organisé dans un lieu facilement et régulièrement accessible et lisible par tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix des prestations avec les différents taux de TVA appliqués</li> <li>• Horaires d'ouverture au public</li> <li>• Copie des diplômes et cartes professionnelles avec les dates de validité</li> <li>• Attestation assurance RC Pro annuelle</li> <li>• Affichage obligatoire des garanties de la licence et assurances complémentaires</li> <li>• Consignes à respecter en cas d'incendie et numéros d'urgence</li> <li>• Règlement intérieur du club</li> <li>• Règles d'hygiène et de sécurité des activités équestres</li> <li>• Interdiction de fumer et de vapoter</li> <li>• Affichage de l'obligation du port du casque</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Tarifs <b>Fiche:</b> L'affichage obligatoire Modèles d'affichage à imprimer <b>Modèle:</b> Règlement intérieur
<b>AFFICHAGE À DESTINATION DES SALARIÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspection du travail</li> <li>• Médecine du travail</li> <li>• Référence à la convention collective des centres équestres</li> <li>• Horaires collectifs de travail</li> <li>• Repos hebdomadaire</li> <li>• Congés payés</li> <li>• Textes sur l'égalité salariale entre hommes et femmes et la lutte contre le harcèlement moral et sexuel.</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Modèle d'affichage à destination des salariés <b>Fiche:</b> Les documents de l'entreprise

INSTALLATIONS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<b>ENSEIGNES ET PRÉ-ENSEIGNES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier que l'enseigne est correctement apposée : distance, norme d'autorisation du règlement local de publicité</li> <li>• Vérifier que la pré-enseigne respecte bien les exigences posées par la loi</li> </ul>	Tenir à disposition : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les enseignes, autorisation du maire si nécessaire</li> <li>• Pour les pré-enseignes : autorisation du gestionnaire</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Enseignes
<b>CONCEPTION</b> d'ensemble des locaux sportifs, des installations extérieures et des voies de circulation intérieures, compatibles avec la nature de l'activité équestre pratiquée, la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers	Matériaux de construction et clôtures non dangereux pour les personnes et les animaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de fils de fer barbelés</li> <li>• Interdiction du bois créosoté dans les lieux accessibles au public et pour les matériaux en contact avec la peau, remplacement dans son utilisation agricole</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Normes de construction
<b>ZONES INTERDITES</b> La réserve de fourrage, le stockage d'engins et le stockage de produit phytosanitaire doivent notamment être interdits au public et sécurisés	Si existence de zones interdites au public : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage global d'un plan d'évolution : zones privées / publiques / interdites, etc</li> <li>• Signalisation des zones interdites ou dangereuses avec mention de la nature du danger</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Modèle:</b> Affiche interdit au public
<b>ACCESSIBILITÉ PMR</b> Toute structure accueillant du public doit être accessible à un public PMR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accessibilité aux bâtiments accueillant du public (sanitaire, place de parking, club-house, etc.) + récépissé de dépôt du document tenant lien d'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée)</li> <li>• Registre d'accessibilité qui peut être demandé par toute personne</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Accessibilité handicapé <b>Modèle:</b> Registre d'accessibilité
<b>REGISTRE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute création ou modification d'une carrière ou d'un manège ou tout autre équipement sportif entraîne l'obligation de les déclarer afin qu'ils soient inscrits au Recensement des Equipements Sportifs (RES) et permet de bénéficier de la présomption de l'application du taux de TVA réduit pour l'accès aux installations sportives</li> </ul>	<input type="radio"/>	<b>Fiche:</b> Recensement des équipements sportifs

SÉCURITÉ	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<b>CASQUE</b>			
Afin de respecter les obligations relatives à la sécurité, le port du casque est obligatoire et doit être imposé dans toutes les situations d'équitation, à l'exception de la pratique de la voltige.			
Vérification des casques et du registre en cas de mise à disposition aux cavaliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage de l'obligation du port du casque</li> <li>Tenue d'un registre des casques à jour notamment date d'achat, date de désinfection, date de rebut, etc</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Modèle :</b> Port du casque <b>Modèle :</b> Registre des casques
<b>RAPPEL :</b> La structure équestre doit être équipée d'une ligne de téléphone fixe ou portable grâce à laquelle elle peut être jointe et par laquelle les secours pourront être contactés. Il est nécessaire de pouvoir toujours être joignable, même en cas de faible réseau. Les lignes téléphoniques "ADSL" ne sont, elles, pas autorisées.			
Vérification téléphone et affichage du numéro de téléphone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de réponse et d'appel d'urgence</li> <li>Affichage "Consigne de sécurité"</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Modèle :</b> Consignes de sécurité
<b>TROUSSES DE SECOURS HUMAINS</b> ⚠ Distincte de celle pour les chevaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérification de l'existence et de la conformité des trousse de secours</li> <li>Vérification des dates de péremption des produits</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche :</b> Le matériel de secours
<b>ACCÈS ET MATÉRIEL DE SECOURS</b>			
<b>RAPPEL :</b> Vous pouvez prendre contact avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS - pompiers) le plus proche pour que soit notamment établie la voie d'accès pour les véhicules de secours. Un carnet doit être tenu dans lequel sont consignées les dates de vérification des équipements.			
Vérification des conditions de secours des blessés et de prévention et secours des incendies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voie d'accès pour les véhicules de secours</li> <li>Prises d'eau</li> <li>Présence d'extincteurs</li> <li>Issues de secours accessibles et dégagées</li> <li>Point de rassemblement dans la structure</li> <li>PV des visites du service départemental d'incendie et de secours (le cas échéant)</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche :</b> Les défibrillateurs <b>Fiche :</b> Le registre de sécurité <b>Fiche :</b> Les moyens d'extinction
EQUIDÉS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<b>TRANSPORT / IDENTIFICATION</b>			
Vérification du registre d'élevage, de l'identification des équidés et des feuilles de route	<ul style="list-style-type: none"> <li>Registre d'élevage à jour (pensez au nouveau registre d'élevage informatique de la FFE)</li> <li>Equidés identifiés au moyen d'une puce électronique</li> <li>Documents d'identification des équidés présents</li> <li>Cartes ou copies des cartes d'immatriculation – aussi appelé carte de propriétaire - des équidés dont vous êtes propriétaire</li> <li>Registre de transport / feuille de route FFE</li> <li>Certificat de compétences des conducteurs et convoyeurs</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche :</b> Tenir un registre d'élevage appelé également registre des équidés <b>Fiche :</b> L'identification des équidés <b>FFE tout savoir :</b> Editer une feuille de route <b>Fiche :</b> CAPTAV
<b>À NOTER :</b> Pour les concours organisés dans le cadre fédéral, l'inscription au calendrier fédéral vaut déclaration de rassemblement d'équidés auprès de la DDPP et vaut registre d'entrées / sorties pour l'organisateur.			
<b>GESTION DES CHEVAUX</b>			
Vérification des conditions d'alimentation, d'abreuvement et d'hébergement des équidés et de praticabilité des paddocks	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abreuvoirs et mangeoires propres</li> <li>Aliments sains et équilibrés</li> <li>Eau propre</li> <li>Dispositif d'abreuvement / d'alimentation évitant toute contamination et permettant de distribuer de l'eau de qualité en quantité</li> <li>Protection naturelle ou artificielle contre les intempéries</li> <li>Clôtures en bon état</li> <li>Possibilité d'isolement des chevaux vis-à-vis du public</li> <li>Bon état général des équidés</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	Normes du <b>Vademecum IFCE</b> . Inspection d'un lieu où sont détenus des équidés
<b>SUIVI SANITAIRE</b>			
Vérification du registre d'élevage Pharmacie dédiée aux équidés Déclaration du vétérinaire sanitaire Vérification du box de quarantaine pour les animaux malades ou blessés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Registre d'élevage à jour comprenant notamment les dates d'interventions vétérinaires et autres professionnels (ostéopathe, dentiste équin, maréchal, etc.), les archives d'ordonnances ainsi que les départs et les arrivées</li> <li>Pharmacie spécifique aux équidés avec produits en cours de validité + ordonnances correspondantes</li> <li>Vaccinations à jour</li> <li>Déclaration du vétérinaire sanitaire faite auprès de la DDPP</li> <li>Déclaration du lieu de détention</li> <li>Box de quarantaine</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche :</b> Déclaration du vétérinaire sanitaire <b>Fiche :</b> Registre d'élevage <b>Article Lettre Ressources n°50 :</b> Vaccination des équidés <b>Onglet :</b> Bien-être animal et éthologie
<b>MATÉRIEL</b>			
Vérification de l'état et du stockage du matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipements des équidés entretenus, nettoyés et désinfectés</li> </ul>	<input type="radio"/>	Vérification de l'état et du stockage du matériel

SÉJOURS	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<b>ACCUEIL MINEURS</b> Vérification des déclarations, des conditions d'accueil et d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration des séjours d'accueil de mineurs</li> <li>• Déclaration des locaux à sommeil</li> <li>• Nombre et diplômes des encadrants</li> <li>• Diplôme adéquat pour l'enseignement et l'animation</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche :</b> Séjours de mineurs <b>Modèle :</b> Contrat d'inscription pour mineur
ECURIES	POINTS CONTRÔLÉS	OK	OUTILS FFE
<b>INSTALLATIONS</b>			
<b>RAPPELS :</b> La lumière au sein des boxes doit être suffisante pour déceler d'éventuelles plaies et blessures sur l'équidé. Concernant les aérations, la circulation et la qualité de l'air doivent être suffisantes et le taux de poussières doit être bas. <b>CONSEILS :</b> Si la ventilation est artificielle, des systèmes d'alarme et de secours doivent être prévus. Dans cette hypothèse, il est conseillé de tenir un calendrier sur lequel les vérifications du système d'alarme sont inscrites régulièrement. Il est conseillé de conserver : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les factures d'entretien et de réparation si vous faites appel à un prestataire extérieur;</li> <li>• les factures d'achat de fournitures et de matériel si les travaux d'entretien et de réparation sont effectués par vos soins.</li> </ul>			
Vérification des lieux de vie des équidés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon état des parois des boxes et stalles</li> <li>• Taille des boxes, stalles, enclos, appropriée à la taille et au nombre des équidés</li> <li>• Conditions de température et taux d'humidité adaptées</li> <li>• Aération et ventilation d'air suffisantes</li> <li>• Eclairage suffisant en intensité et en durée</li> </ul> Il est utile de tenir à la disposition des inspecteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan sur lequel figurent les portes et fenêtres</li> <li>• Plan sur lequel figure la hauteur des bâtiments dans lesquels sont placés les équidés</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche de l'IFCE :</b> <a href="#">Bâtiments et infrastructures équestres</a> <a href="#">Guide de bonnes pratiques pour l'application des engagements de la charte pour le bien-être équin</a>
<b>HYGIÈNE</b> Vérification de l'entretien des lieux de vie des équidés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Boxes et stalles vidés et désinfectés régulièrement</li> <li>• Litière propre et saine</li> <li>• Ecurie correctement entretenue et nettoyée : murs et plafonds nettoyables et désinfectables / sol propre, étanche, non-glissant, nettoyable et désinfectable</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche de l'IFCE :</b> <a href="#">Bâtiments et infrastructures équestres</a>
<b>GESTION DES DÉCHETS</b> Vérification des eaux usées et des jus issus de la fumière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité du système permettant l'évacuation des déchets</li> <li>• Fumière étanche et vidée régulièrement</li> </ul>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<b>Fiche :</b> La gestion du fumier

## Bien préparer et gérer les contrôles

Bien se préparer aux différents contrôles inopinés ou annoncés dans les centres équestres permet leur bon déroulement. Les principaux organismes susceptibles d'effectuer des contrôles sont l'inspection du travail, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), la DRAJES (Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et l'Ifce, (Institut Français du Cheval et de l'Équitation). Les agents de contrôle disposent, dans leur sphère de compétence, de

pouvoirs d'enquête leur permettant de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, visiter les locaux, interroger les salariés et réclamer des documents. Leur mission consiste aussi à informer et conseiller les dirigeants. Un **contrôle peut d'ailleurs déboucher** sur un simple courrier de rappel ou de mise en conformité, courrier que le dirigeant doit conserver.

## En savoir plus

- Sur les obligations sanitaires : Espace Ressources > Équidés,
- Sur les affichages obligatoires : Es-

- pace Ressources > Accueil du public,
- Sur les obligations de l'employeur : Espace Ressources > Social > Embaucher > Obligations de l'employeur,
- Sur les contrôles : Espace Ressources > Actualités > Préparez votre structure aux contrôles.

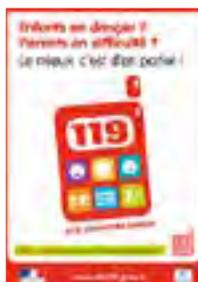
## Références

- Code rural et de la pêche maritime : art. L. 201-1 et s ; art. L. 724-7 et s.
- Code du sport : art. L. 111-1 et s, art. A. 322-116 à art. A. 322-125.
- Code du travail : art. L. 8112-1 et s ; art. L. 8271-1 et s.





## LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES



APRÈS LES PREMIÈRES RÉVÉLATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT, LE NOMBRE TOUJOURS PLUS IMPORTANT DE SIGNALEMENTS TOUCHANT L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES SPORTIVES, DONT L'ÉQUITATION, A ENTRAÎNÉ UNE PRISE DE CONSCIENCE GLOBALE DE CE FLÉAU AU SEIN DU MOUVEMENT SPORTIF. DOSSIER.

### Sensibiliser pour prévenir

Ces violences, quel que soit le milieu dans lequel elles sont infligées, sont inacceptables. Elles attaquent les fondements mêmes de notre société, en touchant particulièrement les enfants, plus vulnérables, que nous devons protéger.

Ce dossier, consacré aux violences sexuelles dans l'équitation, a notamment pour vocation de contribuer à la sensibilisation de tous les acteurs de l'équitation, il établit un premier bilan et présente les grandes lignes du plan de prévention mis en place.

### Que faire si l'on est victime ou témoin ?

La sensibilisation passe par la diffusion des informations concernant les facteurs de risque et les signes d'alerte pour que l'ensemble des personnels d'encadrement au sein des clubs soient attentifs à détecter les jeunes en danger, que ce soit du fait de violences sexuelles, de maltraitance ou de toute autre difficulté.

### Facteurs de risque

Le milieu sportif peut présenter des facteurs de risque qui peuvent déboucher sur des situations de violences sexuelles :

- Contacts physiques plus fréquents dans le cadre de la pratique,
- Appartenance à un groupe fermé qui impose ses propres codes,
- Situation de dépendance ou de proximité vis-à-vis d'un éducateur ou d'un autre référent,
- Pression liée à l'exigence de performance et de dépassement physique.

### Signes d'alerte

Selon l'âge, les manifestations de la souffrance peuvent être différentes. La présence d'indices ne permet pas nécessairement de conclure qu'une personne est victime de violences sexuelles mais peut indiquer une situation problématique, particulièrement s'ils se combinent à d'autres comportements non coutumiers :

- Perte de confiance en soi et envers les autres,
- absentéisme inhabituel aux séances d'équitation,
- craintes inhabituelles envers certaines personnes ou lieux, sanitaires, club-house par exemple,
- baisse de performances,
- trouble du sommeil,
- changement soudain et inhabituel dans le comportement (tristesse, agressivité, etc.),
- inhibition, repli sur soi, isolement par rapport au groupe,
- dépréciation de soi,
- comportements inadéquats pour son âge à l'égard de la sexualité,
- baisse de motivation, abandon.

Cette liste n'est pas exhaustive. L'important est que le constat de changements durables de comportement est un signal d'alerte sur un problème qui peut être de violence sexuelle ou autre.

**L'affiche *En parler c'est se libérer*,  
est téléchargeable à la page  
[ffe.com / signalement](http://ffe.com/signalement)**

# DÉFINITION ET CADRE JURIDIQUE

**LES VIOLENCES SEXUELLES SONT DÉFINIES PAR LE CODE PÉNAL. LES ÉDUCATEURS SPORTIFS ET LES DIRIGEANTS ONT DES OBLIGATIONS PLUS GRANDES DU FAIT QU'ILS SONT EN SITUATION D'AUTORITÉ SUR LES MINEURS**

## Qu'est-ce qu'une violence sexuelle ?

Les violences sexuelles sont définies et réprimées par les dispositions des articles 222-22 et suivants du code pénal qui définit spécifiquement l'agression sexuelle, l'atteinte sexuelle, le viol et le harcèlement sexuel. Les agressions sexuelles impliquent l'existence d'une contrainte physique ou morale, d'une menace, d'une violence ou d'une surprise, en d'autres termes, elles impliquent l'absence de consentement de la victime.

Les atteintes sexuelles sont considérées comme tout comportement sexuel sans violence, contrainte, menace ni surprise entre un adulte et un mineur de moins quinze ans ou, avec un mineur de plus de quinze, si les faits sont commis par un ascendant, une autorité de droit, de fait ou de fonction.

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur une personne par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol.

Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

La corruption de mineur est le fait pour un adulte d'imposer sans contact à un mineur des propos, des actes, des scènes ou des images susceptibles de le pousser à la dépravation sexuelle.

## Quelles sont les obligations spécifiques des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissement d'activités physiques et sportives ?

Le code du sport établit la même obligation d'honorabilité à l'égard des éducateurs sportifs, qu'ils exercent à titre rémunéré ou bénévole, et des exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) dont les dirigeants de centres équestres font partie.

Cette obligation d'honorabilité interdit à toutes les personnes condamnées pour des crimes et certains délits, dont les violences sexuelles, d'exercer les professions d'éducateurs sportifs ou de dirigeants d'EAPS. La liste des infractions concernées est précisée à l'article L.219-9 du code du sport.

Pour les éducateurs sportifs rémunérés, la vérification de l'obligation d'honorabilité s'effectue par la préfecture au moment de la déclaration d'activité puis de la délivrance de la carte professionnelle. A cette occasion, le Service départemental à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sport SDJES vérifie le casier judiciaire de la personne concernée et qu'elle n'est pas inscrite au Fichier Judiciaire des Auteurs d'Infractions Sexuelles et violentes (FIJ AIS). Cette vérification s'effectue normalement tous les ans.

## Comment sont-ils contrôlés ?

En tout état de cause, chaque dirigeant qui embauche un moniteur d'équitation doit vérifier qu'il dispose bien d'une carte professionnelle à jour via le site [eapspublic.sports.gouv.fr](http://eapspublic.sports.gouv.fr). Il peut par ailleurs solliciter l'éducateur pour qu'il fournisse une copie du bulletin n°3 de son casier judiciaire.

Pour les exploitant d'EAPS : le code du sport prévoit qu'il revient à l'autorité administrative de « s'opposer à l'ouverture ou prononcer la fermeture » si l'exploitant ne remplit pas la condition d'honorabilité.

Il est normalement prévu qu'à chaque contrôle d'un établissement équestre par le SDJES, l'identité du dirigeant et de l'ensemble des éducateurs sportifs en fonction, rémunérés ou bénévoles, doit être relevée en vue du contrôle de leur honorabilité. Le bulletin n°2 du casier judiciaire (d'accès réservé) et le FIJ AIS de l'exploitant et des éducateurs sportifs bénévoles sont contrôlés par saisie manuelle auprès des services du Casier judiciaire.

Cependant, pour les éducateurs sportifs bénévoles, il semble que les contrôles par l'administration ne soient pas systématiques et soient effectués uniquement lorsque la situation le justifie.

## Système d'Information-Honorabilité

L'absence de contrôle systématique et les révélations de violences sexuelles ont poussé le ministère en charge des Sports à renforcer le contrôle sur les éducateurs bénévoles et les dirigeants d'EAPS.

Le ministère des Sports a donc sollicité les fédérations sportives afin que celles-ci transmettent aux services de l'Etat leur fichier des éducateurs sportifs bénévoles et des dirigeants d'EAPS pour contrôler également leur honorabilité de façon systématique.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2021, l'ensemble des exploitants d'EAPS titulaires d'une licence dirigeant auprès de la Fédération Française d'Equitation sont soumis au contrôle d'honorabilité. Les champs de la licence concernant le nom de naissance et le lieu de naissance doivent obligatoirement être renseignés conformément à l'identité du dirigeant inscrite sur sa carte d'identité.

Les personnes sollicitant une licence dirigeant devront obligatoirement renseigner ces champs. Dans le cas contraire, la licence dirigeant ne sera pas saisie.

Concernant les associations, il est également obligatoire de renseigner le trésorier et le secrétaire qui sont soumis au même contrôle d'honorabilité. La personne concernée par le contrôle d'honorabilité est avertie que ces données seront transmises à l'Etat pour consultation du Fichier Judiciaire des Auteurs d'Infractions Sexuelles et violentes (FIJ AIS), il n'est pas possible de refuser cette formalité sauf en renonçant à la qualité de dirigeant ou d'encadrant ciblée au sein de la FFE.

# PLAN FÉDÉRAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE

## LA FFE A MIS EN PLACE UN PLAN DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES POUR LUTTER CONTRE CE FLÉAU QUI ATTEINT LES PLUS FRAGILES. L'ESSENTIEL.

### Groupe de travail

En septembre 2020, le Comité fédéral actait la création d'un groupe de travail afin de développer un plan d'action et de prévention des violences sexuelles dans l'équitation.

Ce groupe de travail réunit le président de la FFE ou son représentant, le médecin fédéral, le président de la Commission disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance, le président du Comité d'éthique, la Directrice Technique Nationale, une dirigeante d'établissement équestre victime de violences et la référente FFE en charge des violences sexuelles.

### Plan de prévention

Le groupe de travail a pour vocation d'établir et de suivre la mise en place du plan de prévention contre les violences sexuelles dans l'équitation.

Ce plan, dont les grandes lignes sont présentées ci-dessous, est mis en œuvre depuis le 1er trimestre 2021 et a vocation à s'étoffer à court et moyen termes.

### Deux référentes

Une référente FFE, juriste de formation, a été nommée afin de suivre ce dossier. A l'écoute des victimes, elle est également en charge de la réception des signalements et garantit à ces informations extrêmement sensibles un cadre de sécurité et de confidentialité dans le traitement et la transmission aux services compétents du ministère des Sports.

En complément, et pour répondre à un souhait du ministère, une deuxième personne issue des équipes de la Direction Technique Nationale a été nommée aux côtés de la référente FFE afin de mieux sensibiliser les acteurs du terrain et de faciliter la remontée des informations.

### Actions prévues

Information tout public et libération de la parole :

- Développement de la campagne de sensibilisation « N'en parle pas qu'à ton cheval »,
- Interventions de l'association Colosse aux pieds d'argile durant les grandes manifestations équestres,
- Renforcement de la Charte d'éthique et de déontologie.

Plan de formation des acteurs de l'équitation :

- Mise en place de séminaires de sensibilisation à destination de différents publics : dirigeants, éducateurs, cavaliers, officiels de compétition,
- Création d'un module d'e-learning adapté au public ciblé,
- Création d'un questions / réponses à l'intention des éducateurs et dirigeants,
- Obtention des labels fédéraux conditionnée par la validation du module d'e-learning sur le sujet,
- Création d'un programme « violences sexuelles » dans les titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : ATE, AE et Brevets fédéraux.



L'association Colosse aux pieds d'argile a pour objet de prévenir et sensibiliser tous les acteurs du mouvement sportif aux violences sexuelles. Pour plus d'information :

Association Colosse aux pieds d'argile  
05 58 48 40 48 - [www.colosse.fr](http://www.colosse.fr)

# SIGNALEMENT ET ALERTE

## Que peut faire une victime ou un témoin ?

Porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie. Effectuer un signalement par mail à [signalement@ffe.com](mailto:signalement@ffe.com)

Appeler le numéro d'écoute national : 119 Enfance en danger, s'il s'agit d'un mineur.

Appeler le numéro d'écoute 3919 Violences femmes info, s'il s'agit d'une majeure.

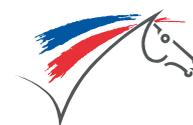
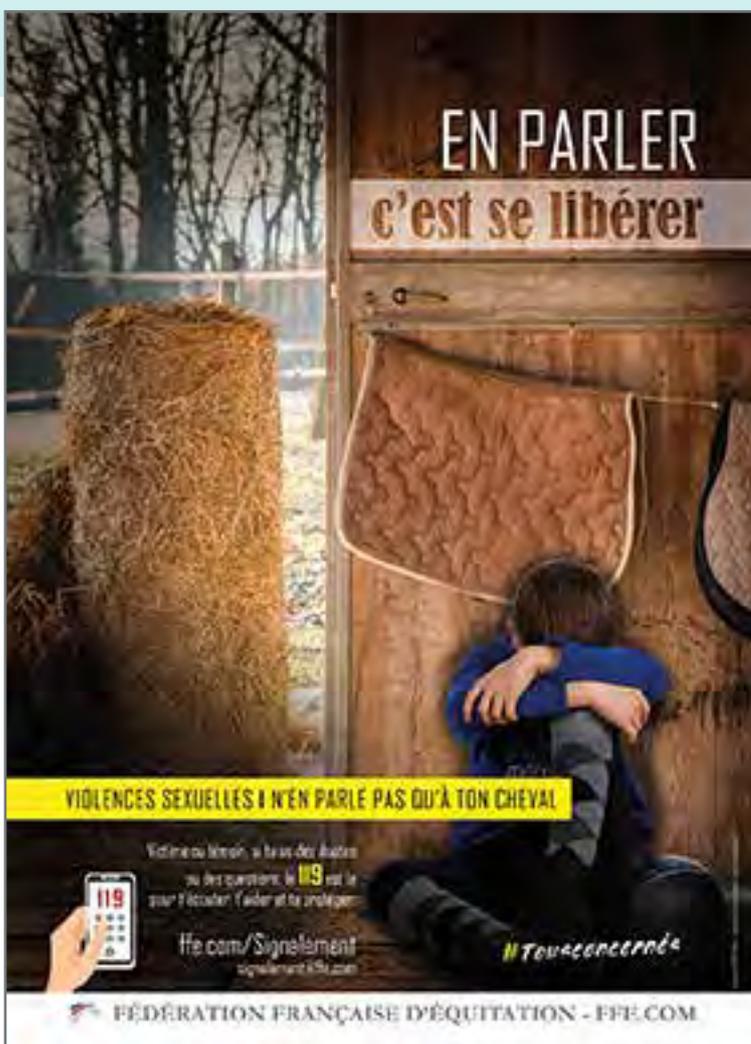


## Que faut-il retenir sur le 119 ?

C'est un numéro national gratuit pour toute la France y compris l'outre-mer, 24 heures / 24 et 7 jours / 7.

L'appel est confidentiel et le numéro n'apparaît pas sur les factures téléphoniques détaillées.

Le numéro doit être affiché dans tous les lieux recevant des mineurs.



## LE PROJET EDUCATIF DE LA FFE

### FAVORISER

une vie en société dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel.

### DONNER

le goût de l'acquisition et de la transmission des savoirs.

### PROMOUVOIR

les bienfaits des activités physiques et sportives.

### DÉVELOPPER

le goût de l'effort et des satisfactions qu'il donne.

### VALORISER

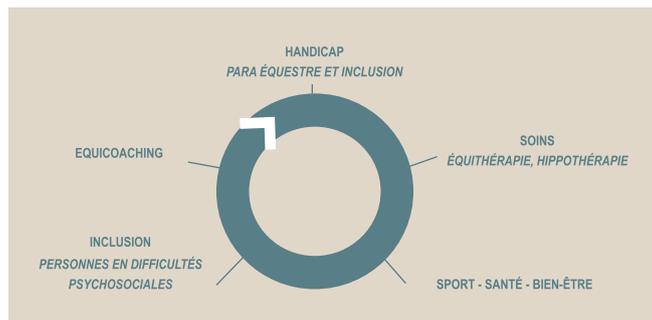
l'engagement et le sens des responsabilités.

65

# FFE CHEVAL & DIVERSITÉ



**FFE CHEVAL ET DIVERSITÉ ACCOMPAGNE L'ENSEMBLE DES ACTEURS PROFESSIONNELS A STRUCTURER ET DEVELOPPER LES OFFRES DES 5 DOMAINES D'ACTIVITES DE LA MEDIATION AVEC LES ÉQUIDÉS, MAE :**



## Partenariats et événements

### Défis Cheval et Diversité

Événement sportif permettant de découvrir, se perfectionner, se dépasser, les défis C&D rassemblent l'ensemble des cavaliers, en situation de handicap ou non, autour d'épreuves et d'ateliers para équestres. Ces défis inclusifs valorisent pleinement la richesse de la diversité et de la mixité des équipes. La FFE accompagne les CDE et CRE dans le développement des activités inclusives. Après les formats départementaux de 2020 organisés par les CDE de la Manche et de l'Indre, le format régional avec notamment le CRE Centre Val de Loire se développe. Engagement, volonté et adaptabilité sont le socle et les clés de la réussite de cet événement à développer sur l'ensemble du territoire.

Fédératrice, la FFE, via son service Cheval et Diversité, aide à structurer l'offre des centres équestres. Elle s'emploie à rapprocher les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ESMS, des structures équestres adhérentes. Elle a notamment engagé des partenariats avec la FEHAP, Fédération des Établissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne, et avec France Alzheimer.

Présente sur différents événements, elle crée des liens avec les acteurs publics et privés liés à la médiation avec les équidés, MAE. Elle s'associe à des événements comme le DuoDay, et plus généralement à tous les événements liés au sport-santé, au bien être, au handicap, aux soins et à l'inclusion.

## Service FFE

Le service Cheval et Diversité coordonne les actions FFE dans les domaines de la santé, du soin, du handicap, de l'inclusion et de l'équicoaching et s'attache à créer les outils utiles au bon développement de la pratique. Le service met en réseau les acteurs pour qu'ils favorisent et renforcent leur complémentarité professionnelle. Il s'appuie sur un réseau national de

professionnels equi-handi identifiés et, depuis 2021, de médiateurs équins formés et certifiés par la FFE, répartis sur l'ensemble du territoire

Il met les informations à disposition de tous sur sa page internet FFE Cheval et Diversité de l'espace club ffe.com, sur sa page Facebook et anime des WEB conférences sur les sujets de la médiation en lien avec l'IFCE. Il favorise les échanges et sensibilise à la MAE, les acteurs des différents champs professionnels lors de journées d'information en partenariat avec les CRE ou de congrès.

Au sein des services dédiés aux clubs, FFE Cheval et Diversité assure la réponse à toutes les questions sur les sujets handicap, inclusion, santé et bien-être humain :

[cheval.diversite@ffe.com](mailto:cheval.diversite@ffe.com)

## Professionalisation

A l'instar des Brevets fédéraux Equi handi (moteur-sensoriel et mental) et Equi social, la FFE a développé des cursus de formation, permettant de s'initier et/ou se spécialiser en MAE :

- La formation Initiation à la Médiation

Avec les Equidés : d'une durée de 3 jours, elle permet de découvrir les 5 domaines, d'identifier les axes et envies de développement de son activité. Cette offre de formation d'initiation se déploie désormais progressivement en région.



© FFE/IA MOUTON

- La formation diplômante de Médiateur équin est une spécialisation, elle permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'accompagnement des activités sport-santé, handicap, soins, inclusion et développement personnel.

Le point fort de ces formations : les professionnels équestres, sanitaires, sociaux et médico-sociaux se forment ensemble, construisent leur complémentarité professionnelle.

L'ensemble des informations est disponible sur [metiers.ffe.com](http://metiers.ffe.com)

## Adhésion bleue

En cohérence avec sa dynamique de rapprochement des acteurs, la FFE propose une adhésion destinée aux ESMS, adhésion bleue, qui leur permet de rejoindre le collectif fédéral, de bénéficier des services de la FFE, plus particulièrement de l'accès au service Cheval et Diversité.

Cette adhésion se fait en partenariat avec un club FFE. Renseignements : [ffe.com/pratiquer/cheval-et-diversite](http://ffe.com/pratiquer/cheval-et-diversite)



© FFE/IA MOUTON

## 66

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 67. Développer Durable

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. L'équitation est une activité qui répond au concept du développement durable et à ses trois piliers : l'économie, l'environnement et le social. S'inscrire dans une démarche de développement durable positionne le club à la pointe de préoccupations décisives et conforte la place des activités équestres dans le champ de l'intérêt général.

## 68. Outils pédagogiques DD

Programmer son plan d'actions durables sur l'année, c'est facile avec les outils pédagogiques rassemblés dans l'espace Développement Durable de [ffe.com](http://ffe.com). Vous y trouverez des panneaux et des chartes de bonnes pratiques, un *Guide d'aide à la réalisation d'événements équestres durables*, des idées d'actions à mener sur ce thème, des questionnaires, une attestation de Cavalier responsable, des Trucs et astuces... A utiliser aussi pour choisir et préparer sa *Semaine Européenne du Développement durable*.

## 69. Fiches techniques DD

Une collection de 38 fiches pratiques regroupées selon les 3 thèmes, activités pédagogiques, bons gestes et mesures environnementales, fait le point sur les actions à mener dans le contexte des activités équestres : éco-

nomie d'énergie, recyclage, préservation des paysages, récupération... Différents outils existent aussi afin de participer à long terme à la préservation de notre environnement concernant le marché des énergies renouvelables et celui de l'eau. Sont également approfondies certaines mesures visant à encourager les investissements.

Il s'agit d'aspects qui peuvent être compatibles avec une activité de centre équestre et complémentaires en termes de revenus.

## 70. SEDD &amp; EURO'MEET

La Semaine européenne du développement durable est programmée du 18 septembre au 8 octobre 2022. Voir [page 34](#).

Du 14 au 16 septembre, la FFE participe au plus grand rassemblement européen des sports de nature, les Euro'Meet d'ENOS, European Network of Outdoor Sport, dont le thème principal 2022 est *Des sports durables pour une Europe plus verte et plus saine*.

La FFE s'implique aussi sur cette thématique en participant au groupe de travail *Développement durable* d'ENOS, pour trouver des solutions face à un constat préoccupant : les sports de nature, dont l'équitation, sont l'un des secteurs les plus impactés par le changement climatique.

## 71. Sport responsable

Generali propose aux clubs des fédérations signataires de la Charte du Sport responsable, dont la FFE, de proposer leurs initiatives à la labellisation Sport responsable.



Pour cela, il faut que les actions du club concernent au moins un des points de la Charte en faveur :

- de l'accessibilité de la pratique et des équipements à tous,
- d'une meilleure reconnaissance de la pratique féminine du sport,
- des bons comportements pour préserver santé et sécurité,
- des pratiques éco responsables,
- de l'insertion et de la reconversion des sportifs,
- de la promotion de l'esprit sportif.

En savoir plus : [sport-responsable.com](http://sport-responsable.com).

## 72. DD omnisports

Le développement durable est un objectif commun à tous les sports.

L'espace développement durable du site FFE comporte aussi les références des actions menées dans le domaine par le Ministère des Sports, le CNOSF, Comité National Olympique et Sportif, et par le CNDS, Centre National pour le Développement du Sport.

S'y associer permet de s'inscrire dans la démarche d'intérêt général des clubs sportifs et contribue à renforcer la place de l'équitation dans la famille sportive.



73

BIEN-ÊTRE  
ANIMAL

LE BIEN-ÊTRE  
ANIMAL EST  
AU CŒUR DES  
PRÉOCCUPATIONS  
DE LA FFE

## 74. Charte et Guide

Depuis 2016, la FFE est signataire de la *Charte nationale pour le bien-être équin* adoptée par l'ensemble des professionnels de la filière équine française et elle a diffusé l'affiche répertoriant les 8 mesures considérées comme appropriées par les professionnels du cheval pour garantir le bien-être des équidés au quotidien.

Cette charte s'accompagne d'un *Guide de bonnes pratiques* très complet. Ce guide, dont une seconde édition vient de sortir, est téléchargeable sur la page d'accueil de FFE Club SIF et permet à vos cavaliers de s'autoévaluer, tout en donnant des conseils pratiques pour la gestion quotidienne d'équidés. Il peut servir de base à des séances de théorie lors de vos stages et sera très utile à vos cavaliers qui décident de devenir demi-pensionnaire ou propriétaire d'un cheval.



© FFE/Marinho-J. Rocher

house ou dans vos écuries, elle permet à vos cavaliers de prendre conscience de ces besoins, de les respecter et de les faire respecter. A télécharger sur [ffe.com](http://ffe.com) dans l'espace cavalier.

## 75. Lutte contre le dopage

La FFE va rééditer son guide de *Lutte contre le dopage* à l'attention de tous les cavaliers de compétition. Très complet, il répertorie les bonnes pratiques pour éviter le dopage non intentionnel dû à la négligence ou à l'ignorance qui constitue la majorité des cas de dopage avérés.

Disponible sur [sante.ffe.com](http://sante.ffe.com) et à communiquer sans modération à vos équipes compétition.

## 76. J'aime mon cheval

L'affiche *J'aime mon cheval* récapitule les besoins essentiels de l'équidé de club. Apposée à un endroit stratégique au club

## 77. Charte fédérale du cavalier

Les notions d'éthologie et de bien-être animal appliquées au cheval sont au programme des Galops® et la FFE a formalisé dans la charte fédérale du cavalier qui fait partie du programme des Galops® les valeurs et les bons comportements du cavalier licencié FFE. Cette charte comprend un paragraphe « Je respecte mon cheval » où sont listés les comportements de base à adopter afin de respecter son bien-être et son intégrité.

Disponible dans les *Guides fédéraux des Galops®* sur la [boutique FFE](http://boutique.ffe.com).

Lors des stages club au Parc équestre fédéral, ont lieu des ateliers sur le bien-être animal.

Proposez-les à vos cavaliers.

## 78. Ressources

Le Service Ressources est à la disposition des clubs adhérents. Une éthologue est à leur service par mail ou par téléphone, pour toutes questions relatives au bien-être animal. Le site et la lettre Ressources contiennent des informations et les dernières actualités sur le sujet.

Contact : mail [ressources@ffe.com](mailto:ressources@ffe.com).



79

# PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

SIÈGE SOCIAL DE LA FFE, LE PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE EST LE LIEU D'ACCUEIL DES GRANDS CHAMPIONNATS DE FRANCE. PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, IL ACCUEILLE LES STAGES DES CLUBS ET EN DEHORS, C'EST UN CENTRE DE RÉUNIONS, STAGES ET SÉMINAIRES TRÈS ACTIF.

## Stages clubs

Chaque club peut organiser au Parc équestre fédéral son stage avec ses cavaliers, ses enseignants et sa cavalerie. Le Parc assure l'hébergement, la restauration et la logistique. Chaque enseignant peut s'investir pleinement dans ses objectifs pédagogiques. Plus de 100 clubs viennent chaque année avec plus de 1 500 cavaliers différents.

### Infrastructures sportives :

Le Parc met à disposition ses installations pour toutes les disciplines avec plus de 20 pistes, 3 manèges de 4 000 m<sup>2</sup> dont 2 éclairés, un cross national sur 25 hectares, 1 spring-garden, 1 marathon d'attelage, 9 terrains de horse-ball, 2 terrains de polo, 1 rond d'Havrincourt, 2 pistes de galop, 1 carrière de remise des prix, accès à la forêt domaniale, 25 hectares de parkings, 3 blocs sanitaires et une sonorisation générale permanente.

### Activités :

Découverte de nouvelles disciplines avec des intervenants spécialisés, perfectionnement sur les terrains des championnats, organisation de compétitions, soirées interclubs avec animations...

### Pratique :

Le stage type débute le lundi à midi et se termine le samedi à l'issue du déjeuner. Le prix du séjour pour la semaine comprend l'hébergement, la restauration des cavaliers, les boxes, la nourriture pour la cavalerie, la mise à disposition des matériels, les installations...

## Formations

### Formation continue :

Plus de 200 journées de stages et formations sont organisées au Parc chaque année. Les formations d'encadrement s'adressent aux enseignants, aux entraîneurs, aux officiels de compétition...

Certaines sont organisées par la FFE, d'autres par les CRE, d'autres par des entreprises publiques ou privées.

### Stages sportifs :

Une centaine de regroupements des meilleurs cavaliers dans une discipline ou une classe d'âge sont convoqués chaque année au Parc pour des stages de préparation avec les sélectionneurs et entraîneurs nationaux dans les principales disciplines.

### Pôle France Attelage :

Un pôle France dédié à l'attelage permet le regroupement à Lamotte des meneurs de toutes les catégories, solo, paire et team, à poney et à cheval, pour des stages de détection, de perfectionnement et de préparation aux grandes échéances de l'année.

## Séminaires

Salles de réunion, vastes espaces modulables couverts ou semi-ouverts, salles de restaurant, hôtel, hébergements collectifs, les infrastructures du Parc permettent

d'accueillir à la carte congrès et séminaires. L'accueil d'événements non équestres permet d'abaisser les coûts des événements équestres.

## Le parc en bref & en chiffres

- Le siège de la FFE avec 5 000 m<sup>2</sup> de locaux administratifs.
- 3 restaurants.
- 15 salles équipées.
- 55 jours de manifestation / an.
- 200 lits.
- 200 journées de stages / an.
- 400 hectares.
- 520 boxes.
- 2 hôtels.



## Contact

Réservation et renseignements par mail à [parc@ffe.com](mailto:parc@ffe.com) selon calendrier ou au 02 54 94 46 00

## PLANNING DES STAGES CLUBS AU PARC

Période	Nb semaines	Réservation à partir de :
Vacances de Toussaint	2	Août
Vacances de Noël	1	Octobre
Vacances de Février	4	Novembre
Vacances de Pâques	4	Janvier
Vacances d'Été	2 - Hors manifestations	Mai

# DÉVELOPPEMENT / ACTIONS



## 81. [achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com)

[achevalenfrance.com](http://achevalenfrance.com) est la plateforme web FFE de mise en relation entre le public et les clubs labellisés. Son objectif est de faire connaître le plus largement possible stages, animations, promenades et randonnées. Sur le principe des grands sites de réservation en ligne, l'écran d'accueil affiche les critères de choix: lieu, date et type d'activité.

L'internaute sélectionne ensuite son offre parmi celles répondant à ses attentes et il renseigne un formulaire de contact qui est envoyé par mail au club.

Vous êtes club labellisé, n'attendez plus et créez les fiches des produits que vous pouvez proposer au plus large public.

La FFE fait la promotion de ce site en affichant le lien sur l'écran des internautes dont le profil en fait des prospects potentiels pour les activités que vous avez mises en ligne.

## 82. Équitation pour tous

*Équitation pour tous* est une opération de promotion destinée à toucher de nouveaux publics avec une formule d'initiation découverte de 6 séances pour convaincre au tarif unique de 50 €.

Les clubs labellisés qui souhaitent y participer s'inscrivent sur [equitationpourtous.ffe.com](http://equitationpourtous.ffe.com), en précisant les créneaux horaires. Une carte de France permet à chacun de trouver le club participant le plus proche de chez lui. L'opération fait l'objet d'une campagne de communication nationale.

Un kit de communication est adressé à chaque club participant lors de son inscription. Réassort sur simple demande.

Les clubs participants font état d'un très bon retour. Sur 3 inscrits à cette formule d'essai, un devient cavalier régulier et un autre pratiquera occasionnellement.

## 83. Poney Ecole

En partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des sports, la FFE organise *Poney Ecole* pour favoriser les relations de proximité tripartites entre les clubs, les écoles et les municipalités.

Depuis le site dédié [poneyecole.ffe.com](http://poneyecole.ffe.com), les établissements labellisés Poney Club de France qui souhaitent participer, référencent les créneaux mis à la disposition des écoles. Les professeurs des écoles intéressés effectuent en ligne une demande de réservation auprès du poney-club de leur choix.

L'accord FFE / Ministère dispense les clubs inscrits de la procédure d'agrément. La FFE communique sur les bienfaits des activités équestres auprès des médias, des maires et des présidents de communes de communes.

Le *Kit Ecole FFE* comporte les supports pour accueillir une classe. Ces ressources pédagogiques sont disponibles, une fois connecté avec vos identifiants FFE Club SIF sur le site dédié à *Poney école*.

Cette opération a contribué à renforcer l'image positive de l'équitation auprès du public, des représentants de l'Éducation nationale et des élus locaux et elle a permis d'afficher une démarche volontariste d'accessibilité.

## 84. Sites web clubs

La FFE met à la disposition des clubs et des OD un service gratuit qui permet de créer et d'administrer un site internet en autonomie, aussi facilement que de gérer les documents de son ordinateur. Il suffit de s'identifier sur FFE Club SIF et de choisir **Mon site web**. Des modèles de site sont proposés et la rubrique administration permet d'ajouter ou de supprimer des rubriques, des pages, des modules: articles, albums photos, vidéos..., d'attribuer le statut de gestionnaire à un ou plusieurs licenciés, de consulter les statistiques de fréquentation du site et d'imprimer papier à en-tête, cartes de correspondance ou de visite, planches d'étiquettes aux couleurs et avec l'URL de votre site web.

De nombreuses aides sont à votre disposition. Le site [developpement.ffe.com](http://developpement.ffe.com) est un didacticiel de formation à l'administration d'un site web avec réponses aux questions les plus courantes.

## 85. Plan de fidélisation

La FFE met à votre disposition un plan de fidélisation de vos cavaliers. Il est en ligne. Il comprend le pdf du Cahier 2 de *La Ref 189* qui fait le point complet sur le sujet et les quizz et enquêtes de satisfaction qui permettent de le mettre en œuvre. S'y ajoute le Dossier Fidélité en ligne sur FFE Club SIF. Cette analyse nominative du flux de vos cavaliers licenciés comporte les rubriques: Progression globale des cavaliers, Fidélité de l'ensemble des cavaliers, Suivi des nouveaux cavaliers licenciés et Profil des cavaliers du club.

Accessible aux adhérents CLAF/

CLAG identifiés sur FFE Club SIF, il est mis en ligne à la clôture de chaque exercice et à 6 mois pour l'année en cours.

Les statistiques sont traduites en tableaux et graphiques, commentées et corrélées par les chiffres des années précédentes et les moyennes nationales, régionales et départementales. Indicateur de réussite de la politique de prospection et de fidélisation du club, le dossier comporte une version pdf prête à imprimer très utile pour les bilans annuels.

## 86. Campagnes publicitaires



En 2022, la FFE a réalisé pour la première fois deux campagnes télévisées. Au printemps pour amorcer la *Fête du poney* et les vacances à cheval, elle a rediffusé sur TF1 et en digital sur My TF1 les films courts *Tous à cheval*. A la fin de l'été, elle a lancé une nouvelle campagne de publicité « décoiffante » appuyée sur 5 spots de 8 secondes diffusés sur toutes les chaînes 4 000 fois pour plus de 122 millions de contacts. L'objectif ? Renvoyer sur [ffe.com](http://ffe.com) pour trouver son club et faire venir le public le 11 septembre pour la *Journée du cheval*.

Le format ultra court de 8 secondes permet de multiplier les contacts, principalement sur TF1, France 2, France 3, TMC, Gulli, BFM, W9, 6 ter et Disney Channel. S'y ajoute la diffusion des spots sur les plateformes digitales YouTube, Twitch, My TF1, 6 Play et Tik Tok et de l'achat média sur Facebook et Instagram. Des relais se font aussi sur les réseaux sociaux de la FFE et des Comités régionaux et départementaux et le presse est mobilisée.

Chaque club, chaque cavalier est invité à se faire l'ambassadeur de son sport en partageant les spots FFE sur ses propres réseaux sociaux et vers ses amis.

## 87. Espace Cheval et Diversité

Une rubrique regroupe tout ce qui peut vous aider à monter des projets equi-handi et equi-social.

Voir [page 28](#).

## 88. Pass'Sport

Le dispositif Pass'Sport destiné à développer la pratique sportive régulière des enfants et des jeunes est reconduit en 2022 pour tous les établissements sportifs, qu'ils soient associatifs ou professionnels.

Cette aide de 50 euros versée au club sur présentation d'un code reçu par les bénéficiaires est destinée aux bénéficiaires de l'allocation de Rentrée scolaire 2021 ou de l'allocation d'Éducation enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés pour les jeunes de 16 à 18 ans ou aux étudiants bénéficiant d'une bourse. Le dispositif est ouvert jusqu'au 31 décembre 2022.

Voir [Ref 236 cahier 1 p 19](#)

## 89. Diversification

La diversification des activités est une clé de développement majeure. Elle permet à chaque cavalier de trouver la pratique qui répond le mieux à ses attentes. Pour la favoriser, la FFE met à la disposition de tous les *Ref Collectors* qui réunissent tous les articles parus dans *La Ref* pour accompagner les dirigeants et enseignants qui souhaitent se lancer dans de nouvelles activités.

N°1 : *Jouer la carte digitale* pour promouvoir ses activités.

N°2 : *Animer et diversifier* avec des idées de nouvelles séries de séances.

N°3 : *Jouer la carte spectacle* avec des projets clé en main, notamment pour les stages.

N°4 : *Prospecter et fidéliser* avec un plan annuel de recrutement.

N°5 : *La page du coach* pour fidéliser les compétiteurs.

N°6 : *Proposer la pleine nature* pour franchir le pas de l'équitation d'extérieur pour tous.

N°7 : *Catalogue vidéo* pour trouver par ordre alphabétique des disciplines des liens vers des vidéos qui donnent des exemples concrets de ce qu'on peut faire.

Disponibles via [FFE Club SIF / Médiathèque des clubs](#).



## En savoir plus

- Pour toute question portant sur les opérations de développement, envoyer un mail à [developpement@ffe.com](mailto:developpement@ffe.com)





### 91. Journée du cheval

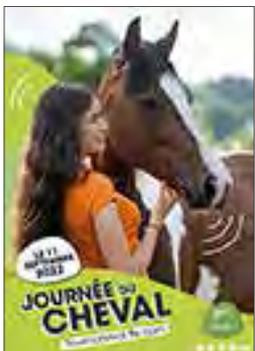
La journée portes ouvertes dans les clubs est programmée le 11 septembre 2022. C'est l'occasion pour tous les clubs de France de finaliser le recrutement de nouveaux cavaliers. Inscrivez votre club sur le site [tousacheval.ffe.com](https://tousacheval.ffe.com).

Grâce au partenariat national entre la FFE et le CNOSEF, chaque club inscrit sur la plateforme *Tous à Cheval* est automatiquement inscrit à *Sentez-vous sport* et bénéficie d'une double visibilité dans le cadre de la semaine européenne du sport du 23 au 30 septembre.



### 92. Fête du Poney

Positionné au printemps, ce rendez-vous populaire a pour vocation de mettre un coup de projecteur sur les poney-clubs et centres équestres de la FFE au moment de proposer les stages d'été et de démarrer les réinscriptions pour l'année suivante. Cette Journée permettra d'augmenter l'écho des fêtes de club courantes à cette période de l'année en leur donnant un retentissement national.



### 93. Journée de l'attelage

Initiative du CNTE, la *Journée de l'Attelage* fait découvrir l'attelage sous toutes ses formes.

Chaque club organise son événement de la manière de son choix pour démontrer la complicité homme/cheval ainsi que la formation et le travail nécessaires pour pratiquer l'attelage dans le respect de l'animal et des règles de sécurité. Toutes les informations sont sur [ffe.com/tourisme/Evenements](https://ffe.com/tourisme/Evenements).

L'inscription se fait en ligne et la carte de France affiche les manifestations organisées par département. La FFE/CNTE met à votre disposition un guide d'action avec les informations

et outils nécessaires à la préparation et à la promotion de votre manifestation: affiches personnalisables, autocollants... Les magazines spécialisés font également la promotion de cet événement. Rendez-vous le 16 avril 2023.

### 94. Rencontres western

Les acteurs du western ont rendez-vous cet automne au Parc équestre fédéral. Les cavaliers, clubs et officiels pratiquant ou non la discipline sont invités à venir se former et à prendre part à des compétitions.

### 95. Printemps Style & Equitation

Créé en 2016, le *Printemps Style & Equitation* est une semaine de rassemblement de toute la famille Hunter. Stages le matin, compétitions l'après-midi, la formule permet d'associer formations d'officiels, d'entraîneurs et de cavaliers avec tous les experts de la discipline.

Prenez date pour l'édition 2023 au Parc équestre fédéral du 15 au 20 avril.

### 96. Semaine Européenne du DD

Depuis 2009, le CNTE et la FFE se sont associés au Ministère de la Transition Ecologique pour la Semaine Européenne du Développement Durable. L'objectif est de sensibiliser et de mobiliser les clubs, centres de tourisme équestre, associations de cavaliers et meneurs, les cavaliers et leur entourage et de les encourager à adopter et promouvoir les comportements responsables.

La SEDD est prévue cette année 2022 du 18 septembre au 08 octobre. Pour participer, il suffit d'organiser un ou plusieurs événements non lucratifs en lien avec les principes du DD: mise en place des bons gestes au quotidien,

d'activités durables au club, former des cavaliers responsables, mise en place de partenariats... Les outils pour préparer sa SEDD sont disponibles à la page [ffe.com/devdurable](https://ffe.com/devdurable).

Inscription en ligne sur le site du Ministère: [ecologie.gouv.fr/semaine-europeenne-du-developpement-durable-2021-ouverture-plateforme-dinscription](https://ecologie.gouv.fr/semaine-europeenne-du-developpement-durable-2021-ouverture-plateforme-dinscription)

### 97. Equirando

L'*Equirando* est le plus grand rassemblement européen de tourisme équestre. Depuis la première édition en 1961, l'organisation en est confiée à un comité d'organisation de la région hôte. 950 cavaliers et meneurs et 850 chevaux se sont rejoints à Rue, en Baie de Somme, les 29-31 juillet 2022.

Restez connectés pour découvrir la prochaine destination ! [equirando.ffe.com](https://equirando.ffe.com)

### 98. GRTE

Les manifestations et rassemblements de cavaliers et meneurs d'extérieur sont une des richesses du tourisme équestre. Qu'il s'agisse de rallyes, randonnées, événements multi-activités..., ces manifestations contribuent à promouvoir la pratique du tourisme équestre. Parmi elles, la FFE développe le Grand Régional de Tourisme Equestre dit «GRTE»: ensemble de manifestations labellisées par les CRE-CRTE en lien avec les CDE-CDTE. Le GRTE et les manifestations régionales ont pour objectifs:

- d'inciter à la randonnée et à la découverte des territoires,
- de fédérer les cavaliers et meneurs d'extérieur,
- de développer un réseau d'itinéraires propices à la randonnée,
- d'offrir une vitrine aux manifestations de tourisme équestre à travers une marque commune.

### Sentez-vous sport

Chaque club peut, jusqu'au 11 septembre, inscrire ses opérations de promotion vers différents publics sur le site *Sentez-vous sport* du CNOSEF.

Cela vaut inscription à la Semaine européenne du sport du 23 au 30 septembre.



© FFE/IN/hoops

Les GRTE sont l'occasion de prendre part à un événement de tourisme équestre d'ampleur régionale avec les cavaliers de votre club. Découvrez ou redécouvrez votre région à cheval sans vous soucier des modalités administratives. Retrouvez toutes les manifestations équestres non compétitives inscrites au calendrier fédéral et inscrivez-y les cavaliers de votre club via la DUM sur FFE Club SIF.

### 99. Journée de la randonnée équestre

La Journée de la randonnée équestre vous convie le 21 mai 2023 à mettre en lumière vos acti-

vités d'équitation de pleine nature. Clubs et associations sont invités à organiser une activité ou un événement d'équitation d'extérieur avec inscription sur FFE Club SIF. Plus d'informations sur [ffe.com/tourisme/Evenements](http://ffe.com/tourisme/Evenements).

### 100. DUM

La DUM, déclaration unique de manifestation, est l'équivalent, de la DUC, déclaration unique de compétition. Elle permet de satisfaire simplement à la législation sur les rassemblements d'équidés. Elle facilite le traitement des inscriptions et des paiements.

C'est une aide à la promotion de son événement auprès des participants.

La DUM est ouverte à tous les groupements membres de la FFE, y compris les Organes déconcentrés. Vous allez sur **FFE Club SIF/Tourisme/DUM**. Vous vous identifiez. Vous choisissez DUM. Vos coordonnées sont pré-remplies. Vous saisissez les informations de votre événement. Vous avez le choix entre :

- Randonnée équestre
- Rallye avec animations
- Spectacle équestre
- Manifestation multi-activités
- Événement équestre

Les saisies de DUM sont possibles en continu toute l'année jusqu'à J-15. L'organisateur peut également ouvrir les inscriptions Terrain.

L'inscription est ouverte à tous les licenciés FFE titulaires d'une licence de pratiquant, de compétition, verte ou bleue, aux associations et clubs adhérents FFE ainsi qu'aux OD.

L'engagement est ouvert à tous les équidés enregistrés sur la liste FFE.

Rappel : l'enregistrement sur la liste FFE est gratuit via la page **FFEcompét**.



# 101 TOURISME ÉQUESTRE

### 102. FITE



Créée en 1975, notamment par la FFE membre fondateur, la France étant nation pionnière du tourisme équestre, la Fédération Internationale de Tourisme Équestre, FITE, compte actuellement 26 membres présents sur 4 continents, dont 22 Organismes Nationaux de Tourisme Équestre et 4 membres associés.

Elle est présidée depuis 2015 par Frédéric Bouix, Délégué général de la

FFE, et son siège est installé au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron. Par un MoU signé en 2017, la FEI reconnaît exclusivement la FITE pour ses missions de promotion, de réglementation et d'organisation du tourisme équestre international, de loisir et de compétition. Elle donne également mandat à la FITE pour la gestion des 4 disciplines d'équitation d'extérieur : TREC, équitation de travail, ski-joëring et tir à l'arc à cheval.

En mai 2022, la FITE a obtenu le statut participatif pour les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.

Cette nomination permettra à la FITE d'accompagner notamment la mise en œuvre de variantes équestres aux Itinéraires Culturels Européens labellisés, dans la poursuite de son engagement sur la Route Européenne d'Artagnan.

Plus d'informations sur [fite-net.org](http://fite-net.org).



© FFE/PSY

### En savoir plus

La FITE organise en ouverture des Euro'Meet 2023 les Rencontres Internationales du Tourisme Équestre, le 13 septembre 2022 à Silkeborg (Danemark).

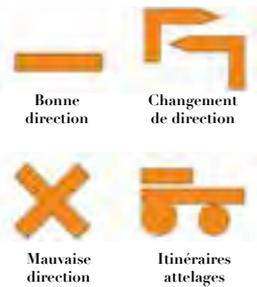


© FITE



## I03. Balisage équestre

Des chemins balisés accessibles aux cavaliers, des cartes facilement consultables, des gîtes bien identifiés sont indispensables pour circuler et randonner à cheval en extérieur. Le CNTE a la mission de veiller à la préservation et au développement de ces infrastructures pour qu'elles puissent servir les projets équestres de tous les clubs et de tous les cavaliers.



Les marques officielles de balisage équestre sont déposées par la FFE auprès de l'INPI. Les 4 marques orange et la signalisation spécifique destinée aux attelages garantissent un confort de pratique en jalonnant un itinéraire. Elles identifient l'activité d'équitation d'extérieur auprès des autres usagers, et ont vocation à être reconnues par tous.

Vous pouvez proposer de baliser un itinéraire équestre pour valoriser le patrimoine culturel et naturel de votre région. Contactez votre CRTE, chargé d'assurer la mise en place du balisage en région, ou complétez le formulaire en ligne de demande d'autorisation d'utilisation de la marque de balisage équestre officielle. Une autorisation officielle d'utilisation de la marque et une lettre de mission à confier aux baliseurs vous seront délivrées.

## I04. Baliseurs FFE-CNTE

La FFE - CNTE a mis en place un cursus de formation au balisage destiné aux bénévoles majeurs titulaires d'une licence FFE. Des contenus de formation ainsi que des supports, tel le *Cahier technique du baliseur équestre*, ont été créés dans ce but. Vous pouvez ainsi acquérir une réelle compétence reconnue par la FFE.

Votre statut de « baliseur équestre » sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des baliseurs équestres de la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre du site de la FFE pendant 4 ans.



## I05. GeoCheval

*GeoCheval* est la plateforme indispensable à la préparation de randonnées équestres. Il a d'ailleurs remporté le Trophée de l'Innovation du Tourisme, catégorie France ! Outil pour la consultation des itinéraires de tourisme équestre en France, il se présente sous la forme d'une carte interactive. Consultable depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, *GeoCheval* présente le tracé des itinéraires équestres et les informations techniques qu'ils contiennent : durée du circuit, revêtement de la route, accessibilité aux cavaliers et attelages, localisation des points d'intérêt touristiques et équestres à proximité des circuits, établissements labélisés FFE... Seuls les itinéraires répondant à des critères de qualité obligatoires définis dans un référentiel qualité sont valorisés sur *GeoCheval* pour en garantir la fiabilité. Grâce à votre Licence, accédez à *GeoCheval Premium* : davantage d'itinéraires, de fonctionnalités comme les fonds de carte IGN, l'import/export de tracés. A consulter sur [geocheval.com](http://geocheval.com).

## I06. Collecteur GPS

Destinée aux bénévoles titulaires d'une licence FFE, la formation de collecteurs GPS mise en place par la FFE - CNTE vise à apprendre à utiliser les GPS comme un outil de travail pour reconnaître les itinéraires, relever des points GPS et géolocaliser les points d'intérêt équestres et touristiques dans le but d'alimenter le SIG et *GeoCheval*.

Tout comme la formation de balisage équestre, votre statut de collecteur GPS sera indiqué sur votre licence fédérale et vous serez recensé sur la liste officielle des collecteurs GPS de la FFE - CNTE figurant sur l'espace Tourisme équestre de [ffe.com](http://ffe.com).

## I07. Label Grand Itinéraire Équestre

La FFE-CNTE a mis en place un

nouveau label afin d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français : le « *Grand itinéraire équestre* ».

Ce label vise à garantir l'attractivité et la lisibilité de l'itinérance équestre au niveau national mais également en Europe et vers l'international. Grâce à un cahier des charges spécifique, le « *Grand itinéraire équestre* » assure une randonnée de qualité. Pour créer un grand itinéraire culturel ou thématique ou pour connaître les projets en cours autour de chez vous, rapprochez-vous de votre CRTE et du correspondant régional infrastructures de votre région.

## I08. Route Napoléon à Cheval

Cet itinéraire, labellisé « *Grand Itinéraire Équestre* », a été inauguré en 2015, lors de la célébration du Bicentenaire de la Route Napoléon. Il s'étend sur plus de 360 km, de la Côte-d'Azur au Dauphiné en passant par la Provence. Sur les traces de l'Empereur Napoléon Bonaparte, traversez les principales villes historiques sur 4 départements : les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et l'Isère. Jalonné d'hébergements et d'aménagements propices à la randonnée, cet itinéraire de moyenne montagne est une invitation à la découverte d'un épisode de l'histoire de France. Plus d'infos sur [crte-region-sud.fr](http://crte-region-sud.fr)

## I09. Route européenne d'Artagnan

Vivez une expérience équestre et culturelle de qualité, sur les traces du célèbre Mousquetaire, à la découverte des patrimoines européens. Au rythme du pas des chevaux, découvrez la *Route européenne d'Artagnan*, reliant Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, à Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort. Avec près de 8 000 km de chemins en Europe, cet itinéraire

vous propose de découvrir autrement la France, la Belgique et les Pays-Bas mais également l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, dans les pas de d'Artañan. Partagez cette expérience avec vos cavaliers pour vivre des moments de convivialité et d'évasion. En 2021, la Route européenne d'Artañan a été certifiée Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Plus d'infos sur [ffe.com/tourisme](http://ffe.com/tourisme) et auprès de l'Association Européenne Route d'Artañan.

## II0. Collectivités et partenaires

L'implication au sein des collectivités territoriales de votre région permet de donner une véritable crédibilité au tourisme équestre, d'appuyer les démarches concernant les infrastructures et ainsi d'assurer le développement du tourisme équestre. Vous pouvez contacter le CRTE et le Correspondant Infrastructures de votre région qui vous orienteront vers les instances locales où le tourisme équestre doit être représenté, notamment au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), de votre Conseil départemental. L'action conjointe renforce la présence du tourisme équestre au sein des institutions et favorise la préservation des sites de pratique.

Vous pouvez décliner au niveau local les conventions de partenariat conclues avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, la Fédération Française de Cyclotourisme et l'Office National des Forêts. Vous pouvez vous faire assister dans l'élaboration de ces conventions locales par FFE Ressources en contactant [ressources@ffe.com](mailto:ressources@ffe.com). Cela vous permettra de vous rapprocher des autres pratiquants de loisirs sportifs de nature ou de la préservation de l'environnement.

Depuis la fin d'année 2021, et pour compléter les travaux menés par la FFE-CNTE au cours de ces dernières années, un projet de collaboration entre FFE et Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France est en cours de développement. Actuellement en phase expérimentale, les projets pilotes dans les différents PNR se structurent afin de proposer une offre

de tourisme équestre en lien avec les thématiques et problématiques de ces environnements d'exception. De véritables opportunités pour sensibiliser via l'itinérance douce et monter des projets pédagogiques.

## III. Ambassadeur TE

Pour valoriser le tourisme équestre et les activités de votre club dans ce domaine auprès des acteurs et du public de votre région, vous pouvez vous associer à des événements multi-activités rassemblant les loisirs sportifs de nature, organiser des journées pour l'entretien des chemins, participer à des salons, rencontres et congrès... La mise en valeur des atouts du tourisme équestre contribue au développement de la pratique d'équitation d'extérieur.

## II2. Suric@te

La plate-forme de veille des sites de pratique Suric@te, lancée par le PRNSN, Pôle Ressources National des Sports de Nature, permet aux cavaliers et meneurs de pleine nature de contribuer à la préservation des itinéraires équestres.

Ils sont invités à signaler les incidents rencontrés lors de leurs randonnées sur [ffe.com/tourisme/suricate](http://ffe.com/tourisme/suricate). Cela peut concerner le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement...

## II3. Carnet de randonnée

Le carnet de randonnée est un outil électronique simple d'utilisation qui permet de valider les jours de randonnée effectués par vos cavaliers.

**Avantages CTE :** le carnet de randonnée vous permet de garder une trace de toutes vos randonnées. Il permet de bénéficier d'équivalents licences et engagements en compétition pour les CTE qui souhaitent devenir centres agréés pour la formation ATE. De plus, les jours de randonnée sont un critère de labellisation. **Avantages cavaliers :** le carnet de

randonnée facilite le contrôle des journées de randonnée nécessaires pour entrer en formation ATE ou pour passer les brevets de tourisme équestre comme le Brevet de Randonneur de Bronze ou le 1<sup>er</sup> Bivouac. Possibilité d'imprimer une attestation de randonnée. Consultable dans la page Cavalier FFE.

**Examineurs :** tous les encadrants - accompagnateur, guide ou enseignant- disposant d'un code examinateur peuvent valider les jours de randonnée sur ce carnet.

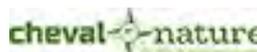
**Procédure :** le principe est le même que pour la saisie des Galops®. Il faut s'identifier, sur le site [ffe.com](http://ffe.com), FFE Club SIF, avec votre n° de licence qui vous sert d'identifiant et votre code examinateur qui est votre mot de passe. Vous avez alors accès à la saisie dans le menu « Mon SIF ». Une fois la randonnée validée, aucune modification n'est possible.

## II4. Webzine Cheval Nature

Magazine en ligne dédié à l'équitation de pleine nature, ChevalNature.info propose les informations des disciplines d'extérieur en temps réel et l'actualité de la Fédération sur les sujets Tourisme équestre. Attelage, informations juridiques, itinérance, formation, initiative en région... vous y retrouvez tous vos essentiels.

Y sont également en ligne les articles de L'Estafette au format numérique : plus de photos, des vidéos et des liens vers différentes ressources pour approfondir les sujets abordés. ChevalNature.info présente des zooms Itinéraire inédits, avec description détaillée, photos ou encore liens utiles pour trouver hébergements et restauration aux alentours.

Dans la rubrique Evènements, retrouvez tous les grands rendez-vous du tourisme équestre. En sélectionnant un évènement, vous découvrirez son programme, les coordonnées des organisateurs ainsi qu'un lien direct vers la DUM (Déclaration unique de manifestation) correspondante pour vous y inscrire en toute simplicité.



115

# PARTICIPER À DES COMPÉTITIONS

LES RÈGLES SPORTIVES CONCERNANT LE CADRE DES ÉPREUVES, LES CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CAVALIERS ET DES ÉQUIDÉS SONT DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS FFE. TOUT EST EN LIGNE, DU CALENDRIER AUX RÉSULTATS, EN PASSANT PAR LES PROGRAMMES, LA FEUILLE DE ROUTE ET LES INFORMATIONS SUR CHAQUE CONCOURS. APRÈS LE CONCOURS, CHACUN PEUT VÉRIFIER SES RÉSULTATS, SON RANG DANS LES LISTES DE CLASSEMENT ET L'ÉTAT DE SES QUALIFICATIONS.



## II6. Alertes mails

Les alertes mails de FFEcompét vous apportent gratuitement des informations sur les concours : programme, clôture, engagements et résultats. Vous pouvez vous abonner via la rubrique Alertes mails, que vous soyez ou non titulaire d'un compte compétition engageur ou organisateur. Vous pouvez demander à être informé de votre classement permanent.

## II7. Divisions / Compétition

La compétition Poney permet de faciliter la progression sportive des plus jeunes dans une démarche éducative.

La compétition Club s'appuie sur la pédagogie de la réussite et l'épanouissement sportif du cavalier.

La compétition Amateur répond à une logique de loisir sportif.

La compétition Pro rassemble les concurrents orientés vers le haut niveau et la performance.

## II8. Règlement / Compétitions

Le Règlement des Compétitions FFE comporte des dispositions générales qui s'appliquent à toutes les disciplines et des dispositions spécifiques établissant les règles particulières à chaque discipline.

Les règlements sont consultables sur [ffe.com](http://ffe.com) et actualisés annuellement. Ils définissent notamment les normes techniques des épreuves et les conditions de participation.

A la page d'accueil, choisir l'onglet [compétition/disciplines et documents](#) Puis cliquer sur le pictogramme de la discipline choisie.

## II9. Droit de participer / Compétitions

### CAVALIER

Le cavalier doit être titulaire d'une Licence Fédérale de Compétition (LFC), valide. La LFC définit les paramètres des droits de participation requis pour chaque épreuve : niveau

technique et de Galop®, catégorie d'âge, niveau de performance antérieur, etc.

### PONEY / CHEVAL

L'IFCE gère le fichier central des équidés SIRE puis transmet les informations à la FFE pour la gestion des compétitions équestres. La FFE fournit à L'IFCE les résultats des équidés en compétition dans le but d'élaborer les indices de performance.

Le poney / cheval doit être identifié. Il doit disposer d'un livret SIRE validé ou certifié avec carte de propriétaire à jour.

Il doit être en bonne santé et son document d'accompagnement doit justifier que ses vaccinations sont à jour.

Il doit être inscrit sur la liste FFE.

## I20. Gestion informatique / Concours

La convergence entre les deux systèmes de gestion des compétitions se fait progressivement.

Toutefois, la gestion n'est pas toujours exactement la même.

## En savoir plus

ESPACE COMPÉTITEUR :  
[ffe.com/compet](http://ffe.com/compet)

- Actualités
- Règlements
- Agenda
- Disciplines équestres
- Documents techniques

Possibilité de s'abonner aux flux RSS.

FFE Compét :  
[ffe.com/toutsavoir/Competitions](http://ffe.com/toutsavoir/Competitions)

CONTACTS :  
FFE Compétition  
02 54 94 46 00  
[competition@ffe.com](mailto:competition@ffe.com)

### FFE Club SIF

Le compte adhérent FFE Club SIF peut s'utiliser à la fois pour engager, pour organiser et pour prendre des licences.

Les épreuves Club toutes disciplines.  
Les épreuves Poney toutes disciplines.  
Les épreuves Amateur et Pro en Horse-Ball, TREC, Equitations de Travail et de Tradition et Mountain Trail.

### FFEcompét

FFEcompét distingue des comptes engageurs et des comptes organisateurs.

Les épreuves Amateur en Attelage, CCE, CSO, Dressage, Endurance, Equitation Western, Hunter, Para Dressage et Voltige.  
Les épreuves Pro.  
Tous les concours internationaux.

## I21. Enregistrement des poneys / chevaux

• FFE - obligatoire avant tout type d'engagement en compétition FFE et FEI : Club, Poney, Amateur, Pro, Internationaux.

• SHF – obligatoire avant tout type d'engagements en compétition SHF : jeunes chevaux et jeunes poneys.

### A savoir

Le cheval doit être enregistré au SIRE.

Le déclarant doit être le propriétaire ou le mandataire du propriétaire du cheval.

Il doit être titulaire d'une licence pratiquant.

### Opération

Le déclarant va sur [ffe.com](http://ffe.com) et renseigne les informations demandées, dont le numéro de licence du propriétaire si ce n'est pas lui.

### Après

Si le cheval change de propriétaire, il est nécessaire d'effectuer un nouvel enregistrement avec le nouveau propriétaire pour l'engager en compétition.

### En savoir plus

[ffe.com/faq/les-enregistrements](http://ffe.com/faq/les-enregistrements)

## I22. Engager

• Rechercher un concours à la rubrique Recherche concours de FFEcompét ou BO Engts Résultats de FFE Club SIF.

Les écrans permettent une sélection selon plusieurs critères, date, lieu, discipline, type de concours...

La fiche de chaque concours donne les renseignements nécessaires, comme types d'épreuves, tarifs, engagements terrain, coordonnées, horaires, dotations, jurys, limitations...



© FFE/PSV

• S'identifier. Vérifier que son compte est créditeur ou le créditer. Dès que le concours est ouvert aux engagements, le bouton Engager apparaît pour chacune des épreuves. Il suffit de saisir les numéros ou noms du cavalier et de l'équidé.

• L'engagement peut être modifié ou annulé jusqu'à la clôture, c'est-à-dire la date limite pour s'engager.

**Attention :** lorsque le concours, les épreuves et/ou la piste sont limités, l'organisateur définit la date à partir de laquelle les annulations ne donnent pas lieu à remboursement.

## I23. Gains & résultats

Les résultats de concours sont consultables, soit à la rubrique BO Engts Résultats sur FFE Club SIF, soit à la rubrique Recherche concours sur FFEcompét.

Dans les épreuves à dotations, les gains des classés sont versés sur le compte engageur. Il appartient au cavalier et à l'engageur de vérifier les résultats.

En cas d'erreur, contacter l'organisateur ou le président du jury pour qu'ils fassent le rectificatif auprès de la FFE.

## I24. Top listes / Compétitions

La FFE met à la disposition des clubs, cavaliers, propriétaires et

entraîneurs des outils d'évaluation de la performance en compétition. Sur FFE Club/SIF, choisir Compétition / Qualification / Clt permanent.

Chaque cavalier peut consulter son rang dans les classements permanents de chaque niveau à partir de **Ma Page Cavalier FFE**. Il peut imprimer son palmarès et vérifier ses qualifications en concours Club & Poney.

Chaque performance permet aux cavaliers, aux chevaux et aux couples d'engranger des points qui seront nécessaires pour la participation à certains championnats de France. Ces points seront visibles sur les listes de qualification.

Les classements permanents sont mis à jour sur une année glissante.

## I25. Sport propre

Les règlements FEI et FFE précisent les comportements et les produits interdits en compétition. Les règles anti-dopage et les listes de produits interdits sont consultables à la page : [ffe.com/La-FFE/Instances-Disciplinaires-et-Dopage](http://ffe.com/La-FFE/Instances-Disciplinaires-et-Dopage).

La FFE fait la promotion des bons comportements par la charte du cavalier et grâce aux 7 films de la chaîne FFE TV Sport Propre.

## I26. Compétition internationale

La FEI a pour interlocuteurs les fédérations nationales qui ont autorité à valider toutes les sélections pour participer aux concours et championnats internationaux. Le règlement FEI est consultable sur [fei.org/InsideFEI/FEI Rules](http://fei.org/InsideFEI/FEI Rules)

Consulter la FAQ / Compétitions Internationales FEI pour les passeports FEI des chevaux, les chevaux de passage sur le territoire, les labels, les demandes de participation, les vaccinations.



© FFE/ZG

127

# ORGANISER DES COMPÉTITIONS

## I28. Organiser / l'essentiel

Pour organiser des compétitions FFE ou FEI en France, il faut être adhérent FFE à jour de sa cotisation, assuré en RC, disposer d'un terrain conforme aux exigences du règlement, d'une équipe pour assurer la logistique du concours et d'un budget pour garantir le versement des gains éventuels dans les délais réglementaires. L'organisation de compétitions équestres est soumise à la fois aux règlements sportifs FEI et / ou FFE, et à la législation française sur les manifestations ouvertes au public. S'y ajoutent les règles concernant la traçabilité des chevaux et leur transport.

## I29. Dossier organisateur

FFE Ressources met à la disposition des organisateurs un Guide juridique d'aide à l'organisation de compétitions. C'est un dossier pdf téléchargeable de 18 pages mis à jour en temps réel. Il traite les questions de financement, déclarations à effectuer, utilisation de la voie publique, obligations de sécurité, gestion des officiels de compétition et des bénévoles, etc. Il se conclut par un retro-planning. S'identifier sur l'espace Ressources et Qualité. Choisir Activités. A consulter aussi la rubrique équadés pour l'hébergement et le transport des chevaux.

## I30. Programmation

La programmation d'un concours national se fait grâce à une DUC, Déclaration Unique de Concours. La DUC est à la fois une prise de date et une déclaration du programme et des informations relatives au concours. Outre son caractère informatif, la DUC permet de dégager les organisateurs d'un grand nombre de déclara-



tions légales auprès des services de l'administration. La participation aux réunions de calendrier permet de disposer d'une date conforme aux décisions collectives. C'est la FFE qui déclare à la FEI tous les concours internationaux en France. La plupart sont programmés lors des réunions de calendrier des internationaux. Les procédures sont fonction des labels.

## I31. Attribution / concours

L'attribution des principaux concours fait l'objet de décisions des instances concernées, FEI et FFE pour les internationaux, FFE pour tous les circuits et championnats de France, CRE et CDE pour les circuits et championnats régionaux et départementaux.

## I32. DUC

La DUC sert à la fois à confirmer l'organisation d'un concours attribué et à déclarer un concours qui ne nécessite pas d'attribution spécifique.

**Opérations :** la saisie se fait sur FFE Club SIF ou FFEcompét, selon les compétitions. Saisie du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 2022 pour les concours prévus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 pour toutes les divisions. Seules les compétitions gérées via FFE Club SIF disposent d'une période de saisie du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai 2023 pour les concours non enregistrés du 1<sup>er</sup> juillet

au 31 décembre 2023. Labellisation des circuits et championnats – CDE = circuits et championnats départementaux, CRE = circuits et championnats régionaux – du 16 au 30 novembre et du 16 au 31 mai. Saisie hors DUC de J-80 à J-70 pour les disciplines soumises à autorisation administrative : l'endurance, le TREC, de J-15 à J-10 pour les autres disciplines.

Les DUC hors délai s'ouvrent 3 jours après la saisie.

**Contrôle :** consulter le BO des concours sur [ffe.com](http://ffe.com).

**Chemin :** FFE Club SIF : DUC / Evénements choisir Nouvel événement.

**FFEcompét :** se connecter avec les codes adhérent FFE. Choisir mes concours / Proposer un concours.

Dans les 2 cas, saisir au moins une épreuve.

## I33. Pack organisateur internet

L'organisateur dispose sur internet d'un pack organisateur qui lui permet de télécharger de multiples documents utiles, listings, fiches de jury, fichiers pour traitement informatique des résultats, catalogue de chevaux à vendre, etc.

Les résultats peuvent être déposés sous forme de fichiers ou saisis en ligne. Ils doivent être parvenus aux services informatiques fédéraux dans un délai de 7 jours. Au-delà, la pénalité est de 10% de la part organisateur par semaine de retard.

## En savoir plus

L'espace Organisateur de Concours accessible depuis la page d'accueil de [ffe.com](http://ffe.com) comporte les rubriques Règlements, Disciplines équestres et Documents techniques. Sa page d'accueil affiche un module d'actualités avec notamment tous les appels à candidatures, les nouveautés réglementaires FEI...

# 134 OFFICIELS DE COMPÉTITION

## Rôle et missions

Les Officiels de Compétition sont les juges, arbitres, chefs de pistes et commissaires aux paddock... qui officient sur les concours.

Pour que les concours se passent dans un bon esprit sportif, ils veillent avec impartialité et fair-play au bon déroulement et à la parfaite équité des compétitions. Ils sont référencés sur des listes informatiques tenues à jour par la FFE.

Leur qualité d'Officiel figure sur leur licence et ils disposent d'un accès réservé dans la rubrique Officiels de Compétition sur FFE Club SIF.

## Devenir Officiel

Devenir Officiel de Compétition permet de contribuer au développement de sa discipline. Il faut être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité et connaître le règlement. Usuellement, on commence par seconder un Officiel de Compétition expérimenté. Sur les concours Club, il appartient à l'organisateur de désigner une personne compétente pour cette mission.

Dès que le nom d'un licencié est inscrit sur une DUC de concours Club, il intègre la liste des Officiels Club et il est convié aux formations organisées par le CRE.

## Promotion Officiel



© Collection DR

En allant sur l'espace Officiel de Compétition depuis la page d'accueil, les Officiels disposent de toutes les informations utiles pour s'informer, se former et accéder aux cursus de promotion.

Les rubriques sont : actualités, disciplines équestres, règlements, cursus et Documents.

## En savoir plus

Le cursus des officiels comporte des étapes marquées par des promotions successives depuis Juge Club, le premier niveau, jusqu'à Juge FEI level 5, le plus haut, celui des juges des Jeux Olympiques.

# 135 ÉQUIPES DE FRANCE LISTE JOP

## Propriétaires

La FFE regroupe les cavaliers, les chevaux et leurs propriétaires dans un programme à objectif Jeux pour les prochaines grandes échéances comme les Jeux olympiques, les championnats du monde et championnats d'Europe.

Ce partenariat permet de formaliser un échange d'engagement réciproque dans un but partagé d'excellence sportive.

A travers l'appartenance à l'Equipe de France Liste JOP, il valorise l'investissement des propriétaires

et leur implication pour les sports équestres français.

## Objectif Jeux

La FFE a mis en place la liste JOP dans chaque discipline olympique et paralympique pour offrir une meilleure lisibilité sportive. La liste JOP rassemble des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

C'est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats d'Europe et les Jeux olympiques. L'accès d'un couple à la liste JOP est conditionné par la signature de la Convention JO. Celle-ci

formalise l'engagement réciproque de la FFE avec les propriétaires de chevaux de haut niveau dans un but partagé d'ambition sportive.

La composition de la liste JOP est actualisée après chaque compétition de référence.

## Services

La FFE met à disposition des propriétaires signataires de la "convention JO" les informations pratiques utiles pour assister aux épreuves internationales, adresses des hôtels, programmes, résultats... Ils ont un accès à FFE Ressources pour des modèles de contrats, une aide à la constitution de montages juridiques pour la copropriété de chevaux, etc.



## En savoir plus

La page [ffecompet.ffe.com/groupes](http://ffecompet.ffe.com/groupes) permet de consulter les listes des chevaux Equipe de France Groupe 1 & 2. Les biographies des cavaliers et chevaux sont également disponibles dans l'espace **compétition** du site [ffe.com](http://ffe.com).

136

# CIRCUITS & CHAMPIONNATS FFE

LA FFE A MIS EN PLACE DES CIRCUITS D'EXCELLENCE POUR PROPOSER UN PROJET SPORTIF DE QUALITÉ AUX DIFFÉRENTS PUBLICS DE CAVALIERS INSCRITS DANS UNE LOGIQUE DE PERFORMANCE. CES CIRCUITS ONT CRÉÉ UN LIEN ENTRE LES ORGANISATEURS DES ÉTAPES EN QUÊTE DE LA MEILLEURE ORGANISATION POSSIBLE. ILS RÉUNISSENT LES MEILLEURS PLATEAUX DE CAVALIERS. LA CONCURRENCE Y FAVORISE L'ÉMERGENCE DES TALENTS, LA PRÉPARATION DES GRANDES ÉCHÉANCES ET LA DÉTECTION DES FORTS POTENTIELS EN VUE D'INTÉGRER LES ÉQUIPES DE FRANCE. EN SAVOIR PLUS SUR : [FFE.COM/CIRCUIT/CIRCUITS-FFE](https://ffe.com/circuit/circuits-ffe)

## I37. Grand National

Le Grand National se court dans les 3 disciplines olympiques par écuries de 2 ou 3 cavaliers sponsorisées par un ou deux partenaires. Il s'adresse aux meilleurs cavaliers Pro et offre une passerelle privilégiée vers le niveau international pour les chevaux, comme pour les cavaliers.

Fortement médiatisées, les étapes Grand National ont l'avantage de proposer des épreuves aux normes contrôlées sur des terrains de qualité et sont associées à des épreuves de formation pour les espoirs, chevaux et cavaliers. [grandnational.ffe.com](https://grandnational.ffe.com).



© FFE/PSY



© FFE/SA

## I38. NSE Hunter

Le National Style Equitation, circuit du Grand National Hunter créé en 2018, se déroule de mars à octobre avec 7 étapes réparties sur des terrains mythiques sur l'ensemble du territoire avec une finale à Equita Lyon pour les 10 meilleurs de chaque niveau. Le NSE s'adresse aux cavaliers de niveau Amateur 1 et Elite. A côté du classement individuel a été mis en place en 2020, un classement par équipe avec la création d'Ecuries. A l'issue des 7 étapes, différents challenges permettent également de récompenser les amateurs 2, les 8 meilleurs cavaliers et les 8 meilleurs chevaux de l'année.



© FFE/MANDRU

## I39. Poneys

Les étapes Tournée des As deviennent le circuit **Super As** dans les 3 disciplines Olympiques. Il offre aux jeunes cavaliers de même expérience l'occasion de se confronter entre eux, sur des concours de qualité.

Ce circuit est réservé aux cavaliers de 18 ans et moins à poney dans les 3 disciplines olympiques. Il permet la préparation et la sélection pour les championnats d'Europe. Le Label Circuit régional TDA : Tournée des As, est attribué par les CRE (10 étapes/région) en CSO sur candidatures des organisateurs qui souhaitent répondre à un cahier des charges spécifique répondant à une programmation spécifique et une qualité d'organisation.

## I40. Jeunes

En CSO, le circuit **FFE Jeunes Talents** se court sur des épreuves du Grand National. Il permet de détecter et de former la relève des équipes de France.

Le circuit **Tournées des As jeunes en CCE et dressage** est également programmé sur les étapes du Grand National et permet de préparer les meilleurs jeunes au haut niveau.

## I41. Master Pro

Championnats de France de l'Elite des cavaliers Pro, les Master Pro réunissent tous les niveaux Pro lors de rendez-vous sur des terrains d'exception. Organisés chaque année dans les 3 disciplines olympiques, ils sont destinés aux meilleurs cavaliers Pro.

[ffe.com/circuit/Master-Pro](https://ffe.com/circuit/Master-Pro).

## I42. Generali Open de France

Plus grande manifestation équestre au monde, depuis le World Guinness Record de 2012, le Generali Open de France réunit chaque année en juillet au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron 15000 cavaliers différents. La session Poneys, début juillet, et la session Clubs, une semaine plus tard, comptent une vingtaine de jours et proposent des championnats de France dans une quinzaine de disciplines.

Des moustiques aux seniors, des premiers parcours à Shetland aux finales Tournée des As poney décisives pour les sélections aux championnats d'Europe, le Generali Open de France est le moteur du circuit de compétition poney et club par l'objectif qu'il donne : participer à un grand championnat pour conclure sa saison.

Il accueille une rencontre internationale d'équipes de clubs, le Mondial des clubs, et des championnats d'Outre-Mer très prisés.

### I43. Horse-ball Pro Elite & Féminine

Selon la même formule que le football, les championnats de France de horse-ball se jouent par matches aller et retour dans les deux catégories Pro élite et Féminine. Ils s'adressent à des cavaliers Pro et Amateurs jouant dans des équipes qualifiées la saison précédente.

La saison commence à l'automne et se conclut fin juin. Les championnats Pro Elite servent à la sélection des équipes de France. L'ambiance supporters et l'omni-présence des couleurs des équipes font la particularité de ces championnats.

### I44. Grand Tournoi

Championnats de France des sports équestres collectifs, horse ball, pony-games, paddock polo et tir à l'arc à cheval, le Grand Tournoi est organisé au Parc équestre fédéral.

Il accueille plus de 500 équipes et environ 3000 joueurs sur une vingtaine de terrains dans les catégories Club, de moustiques à seniors.

La saison de qualification des équipes débute au lendemain des championnats. Les encouragements enthousiastes des supporters atteignent des sommets lors des finales.

Rendez-vous 19 au 21 mai 2023.

### I45. National Enseignants

Le National Enseignants est une opportunité de se confronter entre collègues dans quatre disciplines : saut d'obstacles, concours complet, dressage, et hunter.

Ce championnat est dédié aux enseignants et élèves enseignants, et est organisé une année sur deux par la FFE au Parc Equestre Fédéral à Lamotte-Beuvron et par l'IFCE à Saumur.

Il valorise les enseignants qui s'inscrivent dans la démarche de remise en question permanente qu'exige la compétition. La soirée de gala du lundi soir est l'occasion de se retrouver avec des collègues de toute la France dans une ambiance conviviale. Rendez-vous les 10 et 11 octobre 2022.

### I46. Circuits départementaux et régionaux

Bénéficiant d'un coefficient 2, ces circuits pour lesquels les CRE et CDE définissent un cahier des charges, peuvent être organisés dans toutes les disciplines, sauf en horse-ball, polo, endurance en attelage et TREC en attelage.

Les circuits départementaux sont animés par les CDE dans la limite de 5 étapes par département; ils concernent les divisions Club et Pony. Les étapes de ces circuits sont facilement identifiables, elles portent un nom générique : Circuit « numéro du département ».

Les circuits régionaux sont animés par les CRE dans la limite de 10 étapes par région. Les régions composées de plus de 10 départements peuvent organiser autant d'étapes que la région compte de départements.

Ces circuits concernent la division Amateur. Les étapes de ces circuits sont facilement identifiables, elles portent un nom générique : Circuit « nom de la région ».

### I47. Chartes sportives

Toute pratique d'une discipline sportive s'inscrit dans le respect de l'esprit sportif et de la déontologie du sport, définis notamment par les chartes du Comité Olympique et Sportif Français : Charte d'éthique et de déontologie du sport et Charte du sport de haut niveau.

Dans ce cadre, la FFE est garante d'une pratique éthique de l'équitation, conforme aux valeurs du sport et dans le respect du cheval.

La Charte FFE du sport de haut niveau compte 4 points principaux :

- Respecter les valeurs du sport,
- Respecter le poney / cheval,
- Etre un sportif exemplaire,
- Honorer le collectif.

### I48. Labels Pôle d'Excellence de Compétition



Depuis 2021, la FFE labellise les sites experts organisateurs de compétitions équestres sur près de 300 critères relatifs à la qualité des infrastructures sportives, au bien-être animal, à l'accueil du public et au développement durable.

Les sites sont identifiés en 4 statuts selon leur score : Access, puis Optimum, Performance et Premium pour les mieux notés.

La FFE se porte garante de la qualité de ces sites, tant auprès des utilisateurs que des collectivités territoriales.

Chaque site se voit remettre une signalétique Premium, Performance, Optimum ou Access.

En parallèle, la FFE adresse un courrier aux collectivités afin de les informer officiellement du statut obtenu par les pôles se situant sur leur territoire.

LA FFE S'ATTACHE À PROPOSER À CHAQUE CAVALIER UN PROJET SPORTIF POUR LA SAISON.



# LICENCE

  
20  
23

LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE  
À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT  
POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE  
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE,  
CHAQUE CAVALIER PEUT :



Pratiquer son sport sans limites



Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE



Être bien assuré pour toutes ses activités



Profiter des avantages licence



Bénéficier de sa Page Cavalier FFE



Accéder à l'application fédérale  
FFE Connect

*Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.*

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM



Podium 2022 CCE Amateur Elite Jeunes Seniors et moins



Podium 2022 CSO Amateur Elite Jeunes Seniors



Podium 2022 Dressage Amateur 3 Seniors et plus



Podium 2022 Hunter Style 1

## 149. Circuits et championnats amateurs

Les Amateurs disposent de circuits régionaux et d'un circuit international. Chaque région peut mettre en place des circuits régionaux fédéraux.

La FFE propose également deux championnats de France Amateur multi-disciplines, le National Team et l'Open Amateur.

## 150. Open Amateur

L'Open Amateur regroupe les championnats de France Amateur en CSO, CCE, dressage et hunter dans tous les indices. Les qualifications se font sur cumul de points, à la fois pour le cavalier et pour le cheval.

Tous les qualifiés peuvent s'engager avec un cheval également qualifié. Les championnats départementaux et régionaux bénéficient d'un coefficient 2.

Il est attribué pour plusieurs années sur appel à candidatures pouvant accueillir les différentes disciplines simultanément.

L'organisateur doit disposer d'une capacité d'accueil de 2000 chevaux. Rendez-vous durant l'été 2023.

## 151. Top 7

Le Top 7, ce sont 3 circuits dans 3 disciplines, exclusivement réservés aux chevaux de 7 ans.

Depuis 2015, la FFE propose le circuit Top 7 en saut d'obstacles.

En 2018, elle décide de lancer également le circuit Top 7 en Concours Complet et en Endurance.

Ces circuits permettent aux chevaux de se qualifier pour le Championnat de France des 7 ans.

## 152. National Team

Le National Team, ex Amateur Team,

se court par équipes en CSO, CCE, dressage et hunter, dans les différents niveaux Amateur. Il est ouvert à tous.

Il est attribué pour plusieurs années sur appel à candidatures pouvant accueillir les différentes disciplines simultanément.

## 153. Amateur Gold Tour

Circuit d'excellence pour l'élite des cavaliers amateur, l'Amateur Gold Tour CSO se court dans le cadre de concours internationaux.

Son intérêt principal est d'offrir aux amateurs l'occasion de bénéficier de l'accueil, de la logistique et des pistes de très beaux concours internationaux.

Son point d'orgue est la finale réservée aux meilleurs du classement général de la saison sur la piste de l'étape Coupe du Monde d'Equita'Lyón.

[ffe.com/circuit/Circuits-FFE/Amateur-Gold-Tour](http://ffe.com/circuit/Circuits-FFE/Amateur-Gold-Tour)

UN PROJET  
SPORTIF  
FÉDÉRAL  
ATTRACTIF  
POUR  
CHAQUE  
CAVALIER  
AMATEUR

# 154 BOUTIQUE FFE

VOTRE BOUTIQUE FFE EN LIGNE FFE PROPOSE DES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES UTILES POUR LE CAVALIER, L'ENSEIGNANT ET LES ÉCOLES. S'Y AJOUTENT DES SUPPORTS PROMOTIONNELS.



## Guides Galops®

Tous les Guides fédéraux des Galops® publiés sont disponibles en ligne. Sont en vente les Guides Fédéraux Galops® Poneys pour Poney Bronze, Argent et Or et Galop® Bronze, Argent et Or, les Galops® de cavalier pour chacun des niveaux 1 à 9 et la partie spécifique des Galops® Pleine Nature 1 à 4 dans un seul Guide.

Outre ces 8 ouvrages de 84 à 160 pages, vous trouverez en boutique les insignes correspondant à tous les Galops® y compris les 6 niveaux des Galops® Poneys et les insignes Randonneur bronze. À noter que les nouveaux Guides 5 à 9 sont disponibles en deux tomes : *Pratique équestre* et *Connaissances équestres*.

une présentation, des fiches séances clés en mains pour débutants et pour confirmés, des chapitres sur la participation à des compétitions et des rencontres et à leur organisation ainsi qu'un chapitre sur l'encadrement de l'activité. Également disponible le *Guide fédéral du dirigeant*.

la rubrique de chaque ouvrage disponible en traduction. Une page est également dédiée sur [boutique.ffe.com](http://boutique.ffe.com). Les versions espagnoles des Galops® Poneys, 1, 2, 3, 4 sont en ligne ainsi que certaines en tchèque et chinoise.

## Spécial Ecoles



Le Kit Ecole est idéal pour le maître qui mène une activité d'équitation scolaire avec sa classe. Il comporte tout ce qui permet de faire vivre l'activité avant et après les séances au poney-club.

## Promotions

Des promotions sont régulièrement proposées pour achats par lots ou fins de série. Le prix des livres est réglementé en France et il n'est pas autorisé de solder un livre qui vient de sortir. De plus, la plupart des prix étant franco de port, il faut tenir compte des coûts postaux, d'où les prix promotionnels pour les envois en nombre moins coûteux que les envois à l'unité.

## Tarifs préférentiels clubs

Les commandes peuvent se faire en tant que licencié ou que club FFE. L'identifiant et le mot de passe sont ceux de la licence ou du club. Se connecter avec ses identifiants club pour accéder à la rubrique Côté Club / Espace Pro qui donne accès aux achats en nombre à tarif préférentiel. Chaque produit est décrit et peut être ajouté au panier.

Le règlement se fait par carte bancaire ou par débit du compte club. Les commandes sont envoyées sous 2 à 5 jours ouvrés à l'adresse de livraison indiquée en ligne qui peut différer de l'adresse de facturation. Renseignements [boutique.ffe.com](http://boutique.ffe.com)

## Cahiers de cavalier

Deux Cahiers de Cavalier Nature A5, 24 pages, complètent le *Guide fédéral Pleine Nature*. C'est le support idéal d'un stage nature d'une semaine avec des pages faune, flore, orientation et développement durable.

Ils comportent une version Junior avec de nombreuses activités type défis en petits groupes et une version Poney pour les plus petits avec des coloriages et des jeux faciles. Rappelons qu'il existe aussi le Cahier de Cavalier Poney du Kit Ecole.

## Packs Galops®

Particulièrement utiles à l'enseignant et à l'élève en formation BP JEPS, le nouveau Pack Collection propose 1 exemplaire de chacun des 10 Guides fédéraux et des 3 Cahiers de Cavalier déjà publiés. À disposition également le Pack Galops® de 5 exemplaires du même Guide avec insignes en cadeau.

## Panneaux

La boutique vous propose également une collection de panneaux "club" sur support rigide et imperméable avec les messages de respect des autres, du matériel, des installations... et 5 stylos en cadeau.

## Guides activités

4 commissions sportives et culturelles ont réalisé le Guide fédéral de leur discipline. Il s'agit des Pony-games, du Spectacle Club, du TREC et du Hunter. Destinés aux enseignants, ils contiennent

## E-Book

Tous les ouvrages FFE sont disponibles en E-Book. Les Galops® sont progressivement traduits en plusieurs langues. Un lien d'accès figure dans

## Idées Cadeaux

Le bonnet de laine FFE. Et aussi le collector de 4 timbres personnalisés prestige Parc sur support Parc pour lettre prioritaire, le tote bag FFE, des clés USB FFE, des badges Bouge avec ton poney ou des pièces Parc Equestre Fédéral de la Monnaie de Paris.



# 155 TARIFS FFE 2023

## ■ COTISATIONS FFE

Membres actifs	
Club + La Ref	780 + 25 = 805 €
Membres adhérents :	
Organisateur d'activités + La Ref	250 + 25 = 275 €
Ecurie de compétition + La Ref	500 + 25 = 525 €
Cheval Etape + La Ref	80 + 25 = 105 €
Etablissements sanitaires et médico-sociaux	
Adhésion bleue + La Ref	160 + 25 = 185 €
Organes déconcentrés	1 €

## ■ INFORMATION

Abonnement à La Ref	
Membres	25 €
Non membres	50 €
Abonnement à l'Estafette	
Licencié tourisme	0 €
Licencié	4 €
Non licencié	8 €

## ■ LICENCES

Pratiquant, cavalier	
Né en 2005 & après	25 €
Né en 2004 & avant	36 €
Verte	10 €
Service + licence à domicile	2 €
Duplicata licence	8 €

## ■ LICENCES COMPÉTITION

Compétition Pro	330 €
Compétition Amateur	80 €
Compétition Club	0 €

## ■ LABELS QUALITÉ

Démarche qualité pour	
Membre actif	0 €
Membre adhérent	160 €

## ■ LES PETITES ANNONCES DU CHEVAL

Membres	10 annonces gratuites
Licenciés	3 annonces gratuites

## ■ ASSURANCES

RC Propriétaire	
1 <sup>er</sup> équidé	33 €
2 <sup>e</sup> équidé et suivants	24 €
RC Chasse	22 €
RC Entraînement sur Chevaux de Course	51 €

## ■ DIPLÔMES

Demande de code examinateur	0 €
Validation de Galop® par	
Membre actif	0 €
Membre adhérent	8 €
Impression Galop® par tranche de 10	10 €
Insignes Galop®, les 10	25 €
Duplicata diplôme	8 €

## ■ COMPÉTITION

### Part fixe FFE sur engagements

Compétitions Poney et Club	
Individuel internet	3,30 €
Individuel terrain	3 parts
Duo internet	2 parts
Duo terrain	6 parts
Équipe internet	4 parts
Équipe terrain	12 parts

### Compétitions Amateur et Pro

Individuel internet	4,80 €
Individuel terrain	3 parts

### Manifestations

Individuel internet	3,30 €
Équipe internet	4 parts
Ajout suffixe de compétition	500 €
Enregistrement Chevaux / Poneys	0 €
Instruction avis manifestations sur voie publique pour non membre	100 €

## ■ TARIFS FEI

Premier passeport, poney/cheval	200 €
Duplicata	76 €
Revalidation poney/cheval	200 €
Changement de propriétaire	0 €
Ajout et changement d'affixe	1 100 €

### Enregistrement annuel

Cavalier	20 €
Cheval	35 €
Frais de traitement divers FFE	30 €

## ■ FRAIS

Rejet bancaire	30 €
----------------	------

## Objectif développement

Ce Mémento est un aide-mémoire qui vous permet de trouver facilement les outils FFE à votre service pour soutenir votre effort de développement. En cette période de rentrée, le recrutement est décisif. Les outils de prospection se trouvent principalement dans la MediatekClub. Des multitudes de visuels et de documents prêts à personnaliser sont à votre disposition pour affiches, mailings et réseaux sociaux. La relance des anciens cavaliers peut s'appuyer sur la rubrique fidélisation.

# 156 PRENEZ DATE

## ■ EVENEMENTS

11/09/22	Journées du cheval
18/09-08/10/22	SEDD
10-11/10/22	National enseignants à Saumur
17/11/22	AG FFE à Lamotte
15-20/04/23	Printemps Style & Equitation
16/05/23	Journée de l'attelage
21/04/23	Journée de la randonnée équestre
19-21/05/23	Le Grand Tournoi 2023
11/06/23	Fête du poney
08-15/07/23	Generali Open de France Poney
15-23/07/23	Open Amateur
22-29/07/23	Generali Open de France Clubs

## ■ VACANCES SCOLAIRES 2022-2023

01/09/22	Rentrée scolaire
22/10-07/11	Toussaint
17-12-03/01	Noël
04-20/02/23	Hiver zone A
11-27/02	Hiver zone B
18/02-06/03	Hiver zone C
08-24/04	Printemps zone A
15/04-02/05	Printemps zone B
22/04-09/05	Printemps zone C
18/05-28/05	Ascension
08/07-31/08	Été 2022

(Planning à jour au 17/08/2022)

## Zones

Zone A: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers  
 Zone B: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.  
 Zone C: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

# EQUI # GENERALI

by  GENERALI  
#SPORTS

Création  GRAPHISME  
www.cg-graphisme.fr - Photo © Adobe stock



À VOS CÔTÉS  
POUR VOUS  
ACCOMPAGNER  
DANS VOTRE ACTIVITÉ  
EN TOUTE SÉCURITÉ

3 500 ÉTABLISSEMENTS  
NOUS FONT CONFIANCE

Depuis plus de 30 ans, Equi#Generali assure  
les dirigeants d'établissements équestres dans leur  
activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations :  [equi@agence.generalif.fr](mailto:equi@agence.generalif.fr)  02 31 06 08 09

EQUI#GENERALI, vos experts en assurance du monde équin vous conseillent et vous accompagnent depuis plus de 30 ans !



 **VIVEZ VOTRE PASSION** NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

EQUI#GENERALI est une marque distribuée par GENERALI#SPORTS  
16, rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON  
Capital social 5 207 224€ - SIREN 751 099 078 - RCS Caen 751 099 078 - APE 6622Z - N° ORIAS : 18 004 613 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Pour toute réclamation, contactez Generali#Sports : 16 rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

[www.equigenerali.fr](http://www.equigenerali.fr)

 GENERALI  
#SPORTS